L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. II, Numéro 3 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 24 juin 1943

Lettre d'Ottawa

L'ELECTION COMPLEMENTAIRE DE STANSTEAD PEUT REVETIR UNE SIGNIFICATION PROFONDE

La C.C.F. espère battre le gouvernement dans Humboldt et Selkirk, mais ce n'est pas probable.—Un candidat du Bloc populaire canadien fera la lutte dans Stanstead.—M. King joue avec la constitution comme si c'était un règlement municipal sans importance que l'on peut amender à tout instant.—La visite de Madame Chiang Kai-Shek produit une vive impression dans la Capitale.

(De notre correspondant particulier)

Ottawa.—Le gouvernement fédéral a décidé de tâter l'opinion publique, avant de se présenter devant le peuple d'ici la fin de sa durée d'office. Il y avait quatre sièges vacants au parlement canadien. M. King veut les remplir. C'est pourquoi il y tiendra des élections complémentaires, le 9 août prochain.

Ces quatre circonscriptions sont celles de Montréal-Cartier (Québec), de Stanstead (Québec), Selkirk (Manitoba) et Humboldt (Saskatchewan). Traditionnellement libérales, elles élurent, en 1940, toutes, des députés libéraux. Depuis, M. Peter Bercovitch, député de Montréal-Cartier, est décédé; M. R.-G. Davidson, député de Stanstead, a vu son lection annulée par la cour pour irrégularités commises par ses agents électoraux; M. J.-T. Thorson, député [illegible] est devenu président [illegible] H.-R. Flemming, député de Humboldt, a été enlevé par la mort.

On concède déjà que le gouvernement fédéral fera aisément élire son candidat dans Montréal-Cartier, si le Parti conservateur-progressiste ou la C.C.F. entendent le contester.

La victoire du Parti libéral n'est pas aussi certaine dans Stanstead. C'est un comté canadien-français dans la proportion de 70 p. 100. Lors du plébiscite, il se prononça contre le gouvernement King. Alors que les circonstances lui étaient les plus favorables, celui-ci, aux élection générales de 1940, ne réussit à faire élire son candidat que par la faible majorité de 308. L'adversaire de M. Davidson, il y a trois ans, était un libéral indépendant dans la personne d'un M. Girard. Le Parti conservateur n'avait pas de candidat. M. Davidson reçut 5,112 voix et M. Girard, 4,804. Depuis 1940, bien des événements se sont passés, et la population québécoise en a éprouvé un profond mécontentement.

Ce qui est certain, c'est que le Bloc populaire canadien aura un candidat dans Stanstead. La nouvelle en a été annoncée officiellement, mais on n'a pas divulgué le nom de cette personne. On s'est contenté de dire que ce serait une personne bien connue des Cantons de l'Est.

BAPTEME DE FEU

Depuis sa fondation, ce sera la première fois que le Bloc populaire canadien participera officiellement à une élection fédérale. L'élection de Stanstead sera donc importante à plus d'un point de vue. Le scrutin d'abord nous fera connaître qu'elle est la faveur que le public accorde à ce nouveau mouvement politique. Il nous permettra de connaître, dans une certaine mesure, jusqu'à quel point M. King conserve ou perd son emprise sur la province de Québec.

Si le Bloc populaire gagne, ce sera un rude coup pour le Parti libéral et M. King. S'il perd, la confusion qui existe en ce moment continuera de se manifester. Si le gouvernement gagne dans Stanstead, on en conclura, à tort ou à raison, que la province de Québec en est revenue de son attitude prise lors du plébiscite; que le cadeau d'un milliard de l'an dernier et que le nouveau cadeau d'un milliard de cette année sont approuvé du Québec; que la politique militaire du gouvernement à l'égard des fils de cultivateurs est acceptée par la population canadienne-française; bref, que la province de Québec approuve, en général, la politique du gouvernement King et qu'elle est prête à passer l'éponge.

Les élections complémentaires de l'Ouest, à notre sens, auront une portée immédiate moins grande. Mais leur importance ne doit pas être diminuée. La C.C.F. contestera certainement les sièges de Humboldt et de Selkirk. Si elle remportait la victoire dans les deux circonscriptions de l'Ouest, il faudra enconclure que ce mouvement socialiste gagne évidemment du terrain dans l'Ouest.

Advenant une défaite du gouvernement dans Selkirk, Humboldt et Stanstead, ce serait un rude coup, quelque chose comme les glas du gouvernement King. On peut être certain que, dans ce cas, le premier ministre ne se pressera point de dissoudre le Parlement canadien. Mais, en cas de victoires, il ne serait pas surprenant que M. King déclanchât des élections générales par tout le pays, avant la fin de l'année, pourvu que le parti libéral remporte une belle victoire aux élections provinciales qui auront lieu cette année en Ontario.

Si on nous permet de faire des pronostics, le gouvernement fédéral remportera certainement la victoire dans Montréal-Cartier. Le comté de Stanstead est douteux. Dans Humboldt et Selkirk, il est possible que la C.C.F. l'emporte, mais ce n'est pas notre opinion. Attendons maintenant pour voir comment les choses vont se passer.

REDISTRIBUTION FEDERALE

La guerre est une excuse facile Au commencement du conflit actuel, M. King parlait de la nécessité de canaliser le Saint-Laurent, pour gagner la guerre. Nous sommes en train de battre les puissances de l'Axe et nous les battrons sûrement, sans la réalisation de ce projet.

Maintenant M. King invoque la guerre pour remettre après le conflit la redistribution des circonscriptions électorales. Il est vrai que le discours du Trône annonçait cette mesure et que, au cours de la session, le premier ministre promit que le parlement serait appelé à passer, durant la session, toute la législation annoncée dans le discours du Trône. M. King ne tient pas sa promesse.

"Plus d'une fois, mes collègues et moi, a dit le premier ministre, nous avons fait une étude sérieuse des problèmes qu'entraine en temps de guerre une nouvelle répartition des sièges parlementaires. Inutile de rappeler aux vieux routiers des débats de la Chambre qu'un remaniement de la carte électorale peut susciter des désaccords prononcés et même acrimonieux. Le Gouvernement désire éviter en temps de guerre, comme la Chambre et la population, je le sais, les occasions de désaccords et de polémiques politiques; quand la chose est réalisable, sans amoindrir notre effort de guerre ou le fonctionnement efficace de nos libres institutions parlementaires".

M. King a invoqué également d'autres raisons. "Les enrôlements dans les forces armées, les migrations de province à province causées par l'établissement des industries de guerre et d'autres mouvements de population attribua-

(suite à la dernière page)

Il paye une amende

Louis Lepage, de 269 rue Drinkwater, a dû payer une amende de $50 et les frais, en cour de police, lorsqu'il fut trouvé coupable de négligence au volant. L'accusation fut portée le 22 février, à la suite d'un accident près du magasin Silverman, sur la rue Elm. Albert Charette, de 163 rue Edmund s'est fait fracturer les deux jambes au cours de l'accident. M. Charette est encore à l'hôpital et les médecins rapportent qu'il faudra peut-être lui amputer une jambe. D'après les témoignages, l'accusé avait bu et portait de la boisson sur lui lorsqu'il fut arrêté.

Transféré à Montréal

W. B. Lothian, représentant de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre à Sudbury a été transféré à Montréal. Il prendra une position administrative, dans cette ville, le 24 juin. Fred J. Noon, représentant au bureau de Timmins, remplacera M Lothian à Sudbury, le 28 juin. M. Lothian dirigeait les activités du bureau local depuis le début.

En convalescence

Le R. P. Mathem Kelly, de Little Current, se rétablit à l'hôpital St-Joseph d'une attaque de fièvre typhoïde. Le Père Kelly était venu à Sudbury en fin de semaine pour assister au Congrès Eucharistique. Peu de temps après son arrivée, il tomba malade et fut amené à l'hôpital.

Criminalité juvénile

Au Canada comme aux Etats-Unis des voix, de plus en plus nombreuses, s'élèvent contre l'augmentation de la criminalité juvénile et réclament des mesures remédiatrices immédiates. Le 26 mai dernier, à Winnipeg, le juge Hamilton de la Cour juvénile déclarait que des fillettes âgées de treize à quatorze ans allaient habiter près des camps militaires et que leur cas constituait un grave problème de délinquence juvénile. "Ces enfants trouvent moyen, a-t-il ajouté, de se rendre aux camps et font assez d'argent pour vivre et s'acheter des vêtements qu'elles ne pouvaient auparavant se payer. Et en même temps le taux des maladies vénériennes augmente considérablement parmi les jeunes filles." Le lendemain, c'est le substitut du procureur général d'Ontario, M. Raoul Mercier, qui donne dans une causerie à la radio d'Ottawa ces chiffres: "En 1940 il y eut au Canada 9,976 condamnations de jeunes criminels; en 1941, 12,137. A Ottawa même et dans le comté de Carleton le nombre des jeunes délinquants s'éleva, en 1939, à 324; en 1940, à 369; en 1941, à 388; en 1942, à 422."

Ces deux hommes bien placés pour observer et juger tiennent les parents responsables en grande partie de cette situation. "Ils manquent à leur devoir", affirme le juge Hamilton; et l'avocat Mercier: "Plus de cinquante pour cent de nos jeunes délinquants viennent de ménages désunis ou séparés, de milieux où les parents par leur conduite les ont presque poussés au vice."

Ces faits sont graves. Puissent-ils faire réfléchir les parents négligents et les amener à une meilleure compréhension de leurs devoirs.

Vers la fin de mars 1943, les employés de 8,000 entreprises industrielles et commerciales en Grande-Bretagne avaient recueilli 430,000 livres sterling ($1,904,900) pour la Croix-Rouge, aux fonds appelés "deux-sous-par-semaine".

Appel à la cour de Toronto

La cour d'appel de Toronto a accordé un nouveau procès à Wilfrid Auger, âgé de 20 ans et demeurant à Sudbury. Auger a fait un appel contre une condamnation imposée par le magistrat McKessock, le 27 avril. Auger était accusé de vol avec effraction. Trois garçons, Emmanuel Jetté, âgé de 18 ans, L. DeGrâce, âgé de 17 ans et Auger furent condamnés à six mois de prison. Ils sont censés avoir attaqué Joseph-A. Drouin et lui avoir volé $13.

Les gobe-sous

Jordan Kavacheff, de la salle de Billard Majestic, à Sudbury a dû payer une amende de 35 et les frais en cour de police à cause d'un gobe-sous ou "pinball machine". Il affirma qu'un de ses clients trichait et qu'il lui avait donné 80 cents au lieu de seize parties pour s'en débarrasser. Il ajouta qu'à l'ordinaire ont ne payait pas un joueur qui gagnait en jouant la machine. Néanmoins le magistrat Cooper préleva l'amende.

Méthode Kenny

La méthode Kenny de soigner la paralysie infantile sera peut-être mise à la disposition des malades du nord Ontario. Le club Rotary discute actuellement la question. Soeur Elizabeth Kenny, de l'Australie, qui a perfectionne la méthode est à Toronto dans le moment. Toute décision prise par le Club Rotary de Sudbury sera conforme au programme du gouvernement ontarien.

Un ancien principal est décédé

H. S. Berlanquet, ancien principal du High School de Sudbury et professeur, est mort chez-lui. Il travaillait dans sa cour quand il a subi une attaque cardiaque. Il est mort avant l'arrivée du médecin. M. Berlanquet demeurait à Sudbury depuis 1910. Il est né près de Renfrew, en 1872.

F.-O. Vaillancourt porté disparu

En Allemagne

C'est avec regrets que nous apprenions il y a quelques jours que l'officier F.-O. Vaillancourt, R.C.A.F., porté disparu depuis le 5 mai, est maintenant prisonnier en Allemagne. Les nouvelles furent reçues par M. et Mme Frank Vaillancourt, de 602 rue Wellington, est, Sault-Ste-Marie.

M. Vaillancourt, capitaine d'un bombardier de Halifax, s'est enrôlé dans la R.C.A.F. au Sault, en l'entraînement dans plusieurs centres, il fut envoyé outre-mer, en juillet 1942. Il laissait au Canada, deux frères, Alphonse et Harold, et une soeur, Jeannette.

Il y a deux mois, il prit part à un raid sur le plan de munitions de Skoda, à Pilsen. De retour, il racontait que, de Pilsen, il pouvait voir les feux immenses occasionnés par un raid sur Mannheim.

M. F.-O. Vaillancourt naquit et grandit au Sault, il était un élève de l'école du Sacré-Coeur, et plus tard du "College Institute".

Il fut un des premiers de cet institut à prendre un cour dans l'aviation canadienne.

Enquête sur l'inondation

Le conseil de la ville a demandé au cours de la réunion d'hier, qu'on fasse enquête sur les causes de l'inondation du ruisseau, dans la région entre les rues Cedar et Elm. On a déclaré que le système de drainage, sous une maison de rapport de la rue Cedar, fut une des principales causes des inondations.

Il a la croix de l'aviation

Le pilotte-officier Georges Sweeney, une vedette du baseball à Coniston, il y a trois ans, a mérité la Croix distinguée de l'aviation. Le quartier-général de l'aviation canadienne annonce qu'il a reçu la Croix pour une attaque contre des sous-marins ennemis. Le pilote-officier Sweeney jouait au deuxième but pour Coniston dans le groupe senior du baseball avant de s'enrôler en 1940. Il était venu à Sudbury de l'ouest du Canada en 1938.

Un feu cause des dommages considérables

Un feu dans la crémerie de Verner a causé des dommages estimés à près de trois mille dollars. On s'aperçut du feu vers 8 heures et on parvint à le maîtriser dans une heure. On croit que les enfants qui jouaient dans les alentours ont commencé l'incendie. Le dommage fut restreint à la chambre des fourneaux. La crémerie est la propriété de M. Alcide Desrosiers de Verner. Elle fut construite en 1940 après que le feu l'eut complètement rasée l'année précédente.

Exposition à Verner

Trente-six jeunes fermières du district de Verner ont pris part aux activités de l'exhibition qui eut lieu à Verner. Les clubs d'art ménager de Warren, St-Charles, Verner et Chelmsford prirent part. L'exhibition vint à la suite d'un an d'activités par les filles. Elles eurent l'occasion de montrer leur travail de l'hiver, des boîtes de coutures, des robes et des pyjamas. Le surintendant provincial du cours d'art ménager, Mlle Florence Eadie, de Toronto, adressa la parole aux fermières.

Mort pendant des opérations aériennes

L'officier-pilote Eugène Leclair, de Sudbury, est mort durant des opérations aériennes outre-mer, selon un rapport. L'officier-pilote Leclair est né et a grandi à Sudbury. Il s'enrôla dans l'aviation canadienne en septembre 1940. Il était outre-mer depuis quatre mois seulement. William Leclair, son père, demeure maintenant à Timmins.

Personne ne s'est noyé

La police de la ville, après une enquête, est assurée que personne ne s'est noyé dans le ruisseau Junction, mercredi après-midi. La police n'a reçu aucun appel de parents, à la suite de l'alerte d'hier. On croyait qu'un petit garçon s'était noyé près du pont de la rue King. Gerry Robillard, âgé de 8 ans, et demeurant à 318 rue Queen, avait dit à la police qu'un petit garçon portant un chandail rouge était tombé à l'eau. Mme Marcel Proulx qui passait tout près avait averti un garçonnet qui jouait quelques minutes plus tôt sur le pont.

Accident de chemin de fer

Trois employés du Pacifique Canadien ont été blessé lorsqu'un convoi de marchandises du Sault-Ste-Marie a déraillé. L'accident est survenu, deux milles à l'ouest de Desbarats, 28 milles à l'est du Sault-Ste-Marie. Le convoi fut déraillé par une érosion qui avait miné les traverses et les rails. Les blessés sont le mécanicien J. Moodi, le chauffeur H. Rivard et le cheminot J.-S. Gagnon, tous du Sault-Ste-Marie.

La Femme et son Foyer

QUAND ON SE MARIE

Toutes nous avons gardé souvenance des profondes armoires du temps jadis où s'entassait en piles serrées le linge de maison. Ces armoires, portes ouvertes, nous donnaient une impression de réconfort, nous y voyions la richesse accumulée en vue de l'avenir et le présage de la famille nombreuse qui devait égayer la maison.

N'étaient-elles pas imposantes les piles de draps de lit, fleurant la lessive et que l'on parfumait à la lavande pour leur conserver cette sensation de fraîcheur que donnait la toile, au temps, plus reculé encore, où l'on ne concevait pas autrement le trousseau du ménage.

C'était aussi le temps où la lingerie personnelle d'une jeune femme tenait quelque place dans les tiroirs. Les chemises étaient si non de toile fine, du moins de percale, fine également, et les broderies et les rubans les paraient ingénuement. La dentelle et la broderie se partageaient alors la faveur des belles et le repassage était tout un art qu'il importait d'acquérir si l'on voulait être élégante.

Tout cela était bien rangé, dans un alignement parfait, c'était net, magnifique et admirable.

Hélas! personne aujourd'hui ne possède telles richesses, il est vrai que le crêpe de Chine et la soie, le satin et les rubans ont bien du charme, mais ils sont coûteux et peu durables comparativement à leurs ancêtres de toile et de linon.

Il est bien entendu que la mariée d'aujourd'hui rirait fort de cet appareil désuet et se croirait ridicule et pour le moins démodée, de posséder pareil trousseau.

Tout de même, futures mariées, ne dédaignez pas ces jolies, elles en valent bien d'autres et il est de tout temps admis qu'une jeune épousée doit apporter en ménage le trousseau que lui permettent ses moyens. C'est une sécurité pour l'avenir et un bon placement que de posséder tout ce qu'il faut pour toutes circonstances.

Les femmes modernes entreront tout aussi bien dans la tradition que les autres et personne — même pas leur mari — ne s'en plaindra. C'est déjà beaucoup d'être bien pourvu quand on débute en ménage. Il reste toujours suffisamment à acheter, ce qui est pris est pris, comme disent les bonnes gens.

Poils follets

Le mot "électrolyse" est trop vague pour être généralement compris. J'aime beaucoup mieux désigner cette opération sous le nom d'électro-ponçture, car cette appellation est plus explicite. En effet, l'électrolyse consiste à enfoncer dans le conduit du poil à être supprimé, une fine aiguille que l'on fait traverser par un courant électrique chimique, volatilisateur du bulbe pileux.

Cette opération est fort délicate. Elle exige de la part de l'opérateur une très bonne vue et une main sûre. Chaque poil doit être détruit individuellement — si deux poils voisins sont attaqués par une même piqûre, il en résultera presque sûrement une cicatrice. C'est pourquoi un bon opérateur espace ses piqûres, surtout lorsqu'il s'agit de moustaches ou de touffes dures ou résistantes (tels que les grains de beauté couronnés de poils).

La piqûre est quelque peu douloureuse, surtout au-dessous de la région des narines. Les personnes ayant l'épiderme sensible peuvent exiger l'usage d'un anesthétique, tel que la cocaïne ou l'orthoforme.

La séance d'électro-ponçture ne doit guère dépasser 30 minutes au cours de laquelle un bon opérateur pourra faire disparaître 40 à 50 poils. Après que les poils inopportuns auront été ainsi supprimés il se produira pendant une semaine environ, une légère croutelle marquant les piqûres. Mais cette croutelle disparaîtra sans laisser de trace . . . lorsque l'opération a été bien faite.

Malheureusement, il est nombre de gens qui pratiquent l'électrolyse qui n'ont pas la compétence voulue. Cette opération est tellement délicate que bien que le diplôme que m'a décernée en 1929 l'Université de Beauté de Paris mentionne que je suis compétente à manier l'aiguille électrolyque, je ne me risquerais pas à pratiquer l'électrolyse . . . un accident est trop vite arrivé et j'ai vu ici à Montréal, un trop grand nombre de victimes de l'épilation électrique maladroitement faite.

Mais la femme qui trouve un opérateur vraiment compétent est à peu près certaine d'assurer la disparition de tout poil détruit par l'électroponçture. Le poil ainsi détruit ne repousse jamais. Cependant, il ne faut pas oublier que le poil peut trouver des remplaçants, puisqu'on a pu compter que le visage peut renfermer jusqu'à 20,000 bulbes susceptibles de fleurir chez les prédisposées . . .

Faites de moi votre confidente. Dites-moi le problème de beauté dont la solution vous embarrasse et n'hésitez pas à demander mes feuillets sur l'excès de corpulence ou de maigreur sur les soins du visage, des cheveux, des yeux, des mains, sur la suppression des poils, le développement normal du buste, sur la transpiration excessive en envoyant vos demandes à Cousine Blanche, 204 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal et comme toujours n'oubliez pas d'inclure un timbre de 3c pour chaque feuillet désiré. Leur envoi est fait discrètement, dans une enveloppe ne révélant pas son origine.

Cousine BLANCHE

Conserves sans sucre

Même s'il n'est pas possible d'obtenir autant de sucre qu'on aurait voulu pour la mise en conserve des fruits, il ne faut pas laisser les bocaux vides et les fruits se perdre, car tous peuvent se conserver facilement sans sucre.

Des renseignements sur la mise en conserve des fruits sans sucre et sur la mise en conserve ordinaire sont contenus dans une nouvelle brochure que vient de publier la Section des consommateurs, du ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa. Vous y trouverez aussi des renseignements sur la manière de faire des gelées et confitures d'une façon économique, c'est-à-dire avec le peu de sucre que l'on peut utiliser à cette fin. Toute maîtresse de maison, qu'elle ait ou non quelque expérience dans la mise en conserve, devrait se procurer cette brochure. Elle n'a qu'à s'adresser à la Division de l'extension et de la publicité, ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Chaque fois que l'on met en conserve des fruits sans sucre, il faut accorder cinq minutes de plus pour la stérilisation. Les fraises, framboises, cerises, bleuets, gadelles, prunes et rhubarbe, peuvent être placés dans les bocaux stérilisés et écrasés ensuite pour en faire sortir le jus. Ils sont ensuite scellés à demi et stérilisés.

Une autre manière qui peut servir surtout pour les poires, les pêches et les abricots, est de placer les fruits dans des bocaux stérilisés et de remplir ceux-ci avec de l'eau bouillante au lieu de sirop, de les sceller à demi et les stériliser.

Vous n'avez aucune raison de vous décourager si, un de ces jours, les enfants reviennent des champs avec une chaudière pleine de fruits et que vous n'avez pas de sucre pour la mise en conserve. Mettez-les en conserve sans sucre. Indiquez sur le bocal: "fruits sans sucre".

Ces conserves serviront pour tartes et poudings et seront délicieux. Quand il vous faudra prendre du sucre de votre ration pour les sucrer, dites-vous, en guise de consolation que, d'une manière ou d'une autre, il vous aurait toujours fallu employer du sucre pour faire un dessert.

Des boissons fraîches pour les journées chaudes

Lorsque le thermomètre monte jusqu'à 90 degrés, quel délice n'est-ce pas de déguster une boisson bien fraîche?

Ce sera tout à fait l'opinion de votre famille et de vos invités si vous leur servez une de ces boissons dont voici les recettes:

"Le jus d'ananas" est délicieux et particulièrement parfumé: ¾ de jus d'ananas plus ¼ de jus d'orange. Stimulant et rafraîchissant; boisson indiquée pour les tempéraments lymphatiques.

"Le jus de raisin" peu coûteux, a de très grandes qualités: ¾ de jus de raisin plus ¼ de jus de pamplemousses. Diurétique, contre les rhumatismes, l'obésité, l'anémie, les irritations de la peau.

"Le jus de citron" si frais et si agréable peut s'employer naturel ou 2/3 de jus de citron plus 1/3 de jus d'orange plus 1 cuillerée à café de sucre en poudre. Possède des propriétés amaigrissantes.

"Le jus d'orange" apprécié de tous est encore meilleur ainsi: ¾ de jus d'orange plus ¼ de jus de cerises.

"Le jus de tomates" est non sans raison en faveur depuis quelque temps: ¾ de jus de tomates plus ¼ de jus de citron.

Comme vous le voyez ces boissons sont des plus faciles à préparer et sont loin d'être coûteuses. Soyez assurées qu'elles n'en sont pas moins délicieuses, rafraîchissantes et un bienfait pour la santé!

Rires et sourires

Il existe un rire plus mauvais que le rire envieux. C'est celui qui se déclanche tout d'un coup dans une salle de théâtre ou de cinéma, pour applaudir aux attitudes équivoques d'actrices méprisables.

Il y a encore le rire grossier de ces jeunes gens et parfois, hélas! de ces jeunes filles qui parlent de l'abondance d'un coeur corrompu; il y a le rire des âmes basses qui profanent tout ce qui est noble et qui jettent de la boue sur tout ce qu'il y a de pur.

Moins bruyant que le rire mauvais, il sème aussi la ruine partout où il passe, ce sourire narquois "qui a toujours beaucoup détruit, et n'a jamais rien édifié."

Sourire des blasés qui, à vingt ans, se moquent de ceux et de celles qui rêvent une vie d'apostolat.

Qui ne connaît aussi ce sourire faux avec lequel jeunes filles et grandes dames, prétendues bien élevées, accueillent les amies dont elles viennent de déchirer la réputation par des insinuations perfides.

Et pourtant, il faut que le sourire s'épanouisse sur nos lèvres, ce sourire de bonté qui distingue le catholique du juif ou du païen, et de l'homme charnel qui ne convoite que les jouissances de la brute.

La beauté

Si l'on vous demandait ce que c'est que la beauté, vous seriez peut-être un peu embarrassée pour répondre . . . Voici quelques définitions ou quelques commentaires, puisés un peu partout, qui vous aideront et qui, en tout cas, vous feront réfléchir sur ce problème.

• •

La beauté est une promesse de bonheur.—STENDHAL.

• •

—Est-elle belle?

—Je l'aime tellement que j'ai oublié de la regarder.—Paul CLAUDEL.

• •

La beauté est multiple autant que les humeurs de l'être humain. C'est le symbole des symboles. Elle nous révèle ce que nous voulons, car elle n'exprime rien. Quand elle nous apparaît, elle nous montre cependant le monde dans tout son éclat. — Oscar WILDE.

TES BEAUX YEUX

Quand le Monde est plaisant, les amis agréables,
Quand le coeur est heureux, son courage debout,
Quand les soirs sont bien beaux et la lune admirable,
Et que les étoiles d'or scintillent dans les cieux,
Ils sont doux, tes beaux yeux.

Quand chantent les oiseaux dans le jardin du coeur,
Et quand vibre l'amour! Il est si bon d'entendre
Le doux aveu d'un coeur qui rêve le bonheur,
Où l'âme parle à l'âme . . . En ces moments précieux,
Ils sont tendres, tes beaux yeux.

Ton coeur si bien doué est rempli de tendresse,
Et s'anime et se plaît dans des récits touchants,
Où toute sa bonté et sa délicatesse
Font toujours rejaillir les mots spirituels,
Ils sont brillants, tes beaux yeux.

Quand, de l'ombre d'un soupçon, surgit le moindre doute,
Déjà brille l'éclair, ils deviennent agressifs,
Quelle grande fierté! C'est ce que je redoute,
Je suis alors bien malheureux de les voir soucieux,
Ils sont vifs, tes beaux yeux.

Mes voeux les plus fervents, mes souhaits les plus sincères
Ont voulu t'épargner les peines qui t'effleurent,
Et pour ton mal guérir, oh! j'offre mes prières,
Ma vie je donnerais, de les voir toujours heureux,
Car je ne veux pas qu'ils pleurent,
Tes beaux yeux.

JADIS

"L'Echo du Nord"

REVE QUI PASSE

Qu'il soit grand ou petit, le rêve n'a point d'âge.
Celui qui le méprise a vaincu son espoir;
Le suicide l'attend dans le sinistre soir.
Il ne saurait comprendre une maxime sage.

Coupable ou non, la vie est notre meilleur gage;
Nous y suivons enfin le sentier blanc ou noir,
Quand l'heure nous appelle au jour qui va surseoir,
Dans le calme venu des couchants et des plages.

Tu n'auras rien compris des biens de l'univers,
Sans avoir comparé la mort avec la vie,
Sans avoir comparé le succès au revers.

Sans avoir médité le mérite et l'envie
Qui passe dans ce monde entre tous les humains;
Mais le bonheur est fait pour glisser de tes mains!

Louis-Joseph DOUCET

Salon de coiffure
EDDIE
Grand Spécial sur Ondulation Permanente
$10.00 pour $6.25 $7.50 pour $4.00
$5.00 pour $3.00 $3.50 pour $2.25
$1. pour un permanent
82 RUE BEECH (En face du Marché) TEL. 8-8791

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

La Pharmacie Lévesque
469, rue Notre-Dame
SUDBURY
Attention spéciale aux commandes par la poste
Tél. 5-5274 Livraison gratuite

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Rédacteur en chef: Camille Lemieux

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Seul responsable du journal: Camille Lemieux

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 24 juin 1943

Le 24 juin

Aujourd'hui, 24 juin, c'est notre fête nationale. Elle doit surtout se manifester chez nous par des actes postifs pour notre cause française, et non pas seulement par les trop légendaires discours dits "de la St-Jean-Baptiste", qui trop longtemps ont eu pour tous résultats des battements de mains répétés et bruyants.

Nos oeuvres nationales sont multiples. Notre ville en compte beaucoup. Intéressons-nous à elles et par notre support rendons leur la vie possible. Elles pourront alors atteindre le but pour lequel elles ont été fondées. Leur influence croîtra en conséquence et comme résultat pratique, nous verrons moins d'anglicisation, moins de mariages entre les nôtres et des gens de nationalité étrangère.

Elles créeront enfin des convictions françaises, chez nos jeunes surtout, et ce sera là le commencement du renouveau pour lequel nous luttons.

Camille LEMIEUX

A nos annonceurs

Nous désirons remercier tous ceux dont les noms paraissent dans nos annonces aujourd'hui. C'est toute une manifestation à l'occasion de notre St-Jean-Baptiste. Nous voulons souligner en particulier la belle part fournie par la Ligue pour la Défense du Canada et celle de l'A.C.J.C. du Collège. Cette contribution est toute à leur honneur.

LA DIRECTION

Mme Tchiang loue l'oeuvre de l'Eglise

Le discours prononcé à la Chambre des Communes par l'épouse du chef des armées chinoises, Mme Tchiang Kaï-Shek, a reçu de toute part un accueil des plus favorables. Il le méritait par l'élévation des sentiments et la connaissance de notre histoire. Nous reproduisons ici le passage consacré à l'Eglise catholique. Tout récemment, aux Etats-Unis, Mme Tchiang avait aussi, lors d'un discours public, loué l'oeuvre civilisatrice accomplie dans son pays, en Chine, par les missionnaires jésuites.

"L'histoire de France, déclare Mme Tchiang, a également joué un rôle important dans l'évolution de votre pays. Certains des chapitres les plus pittoresques et les plus glorieux des missions chrétiennes ont eu leur prologue en Amérique du Nord. Les pères Jésuites étaient explorateurs, cartographes et instituteurs. C'est le père Marquette qui, avec Louis Joliette a exploré le Mississipi. Ce sont des prêtres catholiques qui ont dressé les premières cartes du lac Supérieur en 1671 et des régions situées au nord des lacs Michigan et Huron. Ce sont les Jésuites qui ont été les premiers à prêcher la foi chrétienne parmi les Hurons et qui ont aspiré à convertir et à civiliser tout le continent des Indiens."

Les faiblesses de notre enseignement

Il est de bon ton dans certains milieux de notre province d'accuser nos maisons d'éducation d'avoir fait faillite. On les rend responsables de tous les maux. Si les Canadiens français sont arriérés, prétend-on, la faute en est à notre système d'enseignement, inférieur à ceux de tous les autres pays. On n'y enseigne pas les sciences. On y enseigne mal l'histoire. On y forme insuffisamment le caractère. Or il n'est peut-être aucun pays à l'heure actuelle, sauf l'Allemagne, où de semblables doléances ne se fassent entendre. Et pour ne citer qu'un exemple, celui des Etats-Unis pour lesquels nos dénigreurs nationaux n'ont que des louanges, leurs journaux sont remplis de témoignages d'hommes éminents sur la faiblesse des élèves qu'ils forment, sur leur ignorance de l'histoire américaine, sur leur incapacité en face des problèmes du jour. D'après une enquête faite récemment par le New York Times et le National Republic, 82% des collèges n'exigent pas l'étude de l'histoire nationale. Et sur 7000 élèves de trente-six collèges à qui on posa des questions bien élémentaires, un quart seulement savaient qu'Abraham Lincoln était président durant la guerre civile. La plupart ignoraient tout du "bill of rights". Sans doute le mal de l'un ne guérit pas le mal de l'autre. Mais devant de tels faits, si on peut continuer à souhaiter des progrès constants pour notre enseignement, ce qui est juste, on devrait cesser de clamer son infériorité et de nous attribuer comme spéciales et exclusives des lacunes qui existent partout.

Consacrons nos familles au Sacré-Coeur

Le Canada catholique s'apprête à célébrer de façon solennelle la fête du Sacré-Coeur. Ce sera vraiment un hommage collectif qui montera des familles, des paroisses, des diocèses, du pays tout entier vers le trône du Christ Roi et réparera pour les injures dont son Coeur a été si profondément abreuvé. N'oublions pas que Notre-Seigneur a demandé deux actes principaux le jour de sa fête — le premier vendredi après l'octave du Saint-Sacrement, soit le 2 juillet cette année — la communion et une amende honorable. A ces deux actes, on devrait en joindre un troisième que Notre-Seigneur a aussi demandé nommément et auquel il a attaché de grandes grâces: la consécration des familles à son Coeur adorable. Cette consécration, Notre-Seigneur ne l'a pas demandée spécialement à n'importe quel mois et jour. Mais le mois de juin, le mois du Sacré-Coeur, semble bien désigné, entre tous, pour cet acte important. Qu'on choisisse le jour qui convient le mieux à tous les membres de la famille, et que tous à genoux, au pied de la statue ou de l'image du Sacré-Coeur, par la voix de leur chef ou de l'aîné de la famille, se consacrent pieusement au Coeur Sacré de Jésus. Des grâces abondantes récompenseront ce geste.

Le quart d'heure des malades

L'émission mensuelle, instituée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, pour les malades aura lieu le vendredi, 2 juillet, fête du Sacré-Coeur, au poste C.B.F. (Radio-Canada). Le R. P. Louis Lalande, S. J. donnera l'instruction et fera avec les malades l'amende honorable spécialement demandée par Notre-Seigneur lui-même pour ce jour-là. Les parents et les amis des malades sont priés de leur faciliter l'audition de cette émission.

Pie XII préconise la restauration sociale

Le 13 juin Sa Sainteté Pie XII a prononcé devant dix mille ouvriers accourus au Vatican une remarquable allocution. Les résumés qu'en ont publié les journaux ne rendent pas justice à ce discours. Encore moins les titres qu'ils lui ont donnés. Car si le Souverain Pontife a recommandé aux travailleurs la modération dans leurs revendications, surtout durant cette période de guerre, telle ne fut pas la pensée maîtresse de son discours. La situation pénible de la classe ouvrière, constituée par un capitalisme cupide, et l'urgence d'y remédier, voilà le principal sujet traité par le Pape. Il ne veut pas la ruine de l'entreprise privée, mais il exige sa réforme. Ce n'est pas une révolution qu'il préconise mais une évolution qui transforme à fond notre régime économique. L'Ecole Sociale Populaire publiera bientôt cet important discours.

Commonwealth et empire

A M. Pouliot qui lui avait demandé: "Quelle différence existe-t-il, s'il en est une, entre l'Empire britannique et le Commonwealth des nations britanniques?" M. King a répondu: "On emploie indifféremment les deux expressions." Etait-ce là un aveu du premier ministre? Le mot "Empire" exprime la sujétion des diverses colonies britanniques à Londres. Par le mot "Commonwealth", depuis la déclaration Balfour et le Statut de Westminster, on prétendait signifier la libre union de pays libres groupés par des intérêts communs autour de la couronne britannique. On voit qu'originairement, il y avait entre "Empire et Commonwealth" toute la distance qui existe entre l'esclavage et la liberté. Voici que pour M. King, il n'y plus aucune différence entre les deux. C'est donc que la liberté prétendue et la fameuse souveraineté dont nous entretenait M. Lapointe se seraient évanouies? Le cynisme de M. King nous rappelle un mot récent du grand politique canadien Henri Bourassa. "Ce cher Statut de Westminster, quel attrapenigaud!" disait plaisamment M. Bourassa. Et le chef du nationalisme Canadien reprenait avec mélancolie: "Ce Statut aurait pu être une charte de liberté, d'émancipation (comme il l'a été pour l'Irlande), mais qu'est-ce qu'en ont fait les premiers ministres de Québec et d'Ontario?" Qu'est-ce qu'en ont fait M. Ilsley, M. Ralston, M. King, pour ne point parler des trop modestes figures que la timidité empêche de nous représenter dans le présent ministère? M. Bourassa disait enfin, avec sa puissante ironie: "Théoriquement, nous sommes égaux à l'Angleterre, mais nous ne sommes pas égaux en fonctions. Autrement dit, c'est l'Angleterre qui déclare la guerre, mais nous, nous nous battons. C'est le gouvernement anglais qui décrète les traités, et nous, nous les subissons..." Et nous subissons encore des chefs qui, après avoir fait toute leur carrière en parlant de liberté, de souveraineté, d'émancipation, nous ont replongés dans le plus sinistre esclavage impérial. Mais un jour, nous saurons secouer nos chaines et nous débarrasser des vieux partis et de leurs mauvais bergers.

Nickel Tire Service

Propriétaire: Gérard Boulet

VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR

TEL. 3-0108 Res. 6-6132

25 rue Beech

FIDES

présente le 3ième volume de la collection

"LE MESSAGE FRANÇAIS"

PETAIN

dans ses plus beaux textes

Les harangues reproduites dans ces pages composent un message sain, solide, conforme à la vérité.

Le programme de rénovation spirituelle et matérielle qu'elles proposent devraient inspirer nos coeurs dans la reconstruction nécessaire de notre pays.

Roger VARIN

• •

NUMEROS PARUS

1. Message de Péguy ... $0.25
2. Message de Claudel .. .25
3. Message de Pétain .... .25

Commandez dès maintenant, écrivez, téléphonez, venez à

LIBRAIRIE LOISIRS

82 Beech Sudbury, Ont.

Ici l'on prie le Seigneur

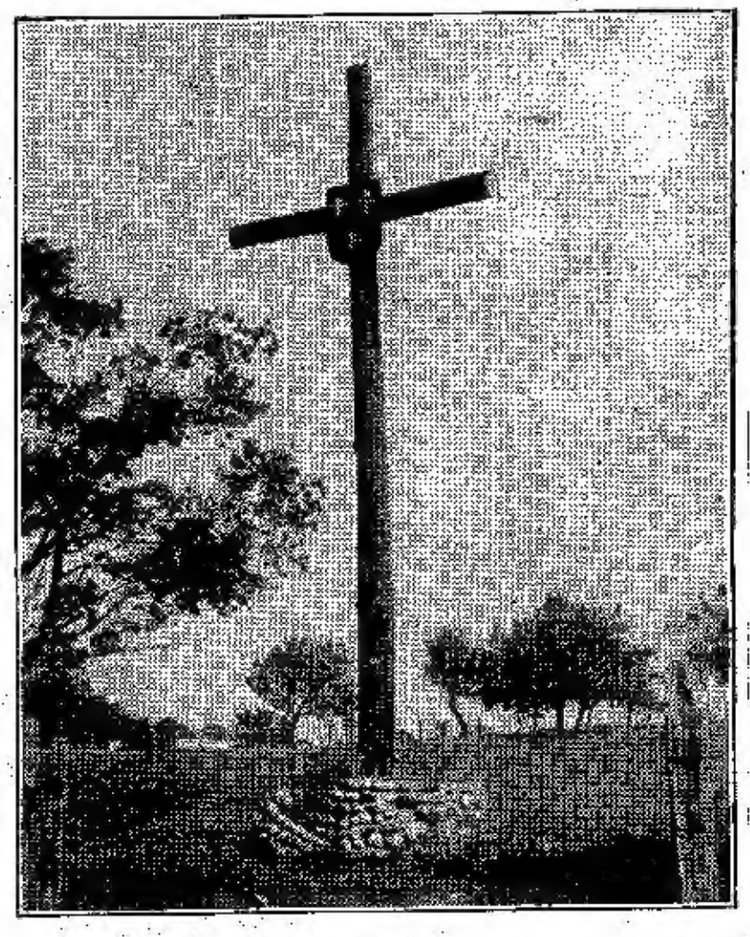

Lorsque les métayers de la région se réunissent au pied de la Croix du chemin, la Métairie Rancourt est au grand complet et chacun songe aux anciens du pays qui ont les premiers érigé ces modestes monuments à la gloire du Christ. Et les Rancourt demandent à Dieu de bénir leurs récoltes cette année, d'assurer le succès de leurs entreprises et la paix de leur âme. Ici l'on prie . . . (Le programme de la Métairie Rancourt est diffusé chaque jour du lundi au vendredi par la plupart des postes de radio de la Province de Québec).

CANADA, PAYS BILINGUE DE LANGUE ANGLAISE

Ce titre jure, dites-vous. Il est absolument vrai. Combien de service fédéraux nous donnent raison de l'écrire. Et que dire de la puissante machine de Radio-Canada?

Le réseau français fait énormément de publicité aux idées anglicisantes. Quand un conseiller législatif de langue anglaise a insisté sur la nécessité pour les Canadiens français d'apprendre l'anglais (c'était enveloppé dans la belle pilule de l'unité nationale et de l'intérêt primordial qu'ont nos compatriotes d'apprendre cette langue seconde pour gagner leur vie) le speaker de Radio-Canada a rapporté longuement les paroles de ce monsieur, à tel point qu'on aurait cru que M. King avait fait une déclaration d'importance nationale et même internationale. Et pourtant il n'était question que d'une autre invitation aux Canadiens français de trahir . . .

Mais quand il s'agit des idées francisantes, le réseau français ne compte plus. La preuve, la voici. On a pu l'observer, surtout depuis le début des hostilités.

Toutes les fois qu'un homme d'état français a parlé et que son discours a revêtu une portée internationale, Radio-Canada a relayé ce discours (encore le 14 mars dernier, pour le discours du général Giraud, d'Afrique du Nord). Pourquoi dans ces circonstances, Radio-Canada se permet-elle de gâter l'émission en donnant au futur et à mesure une traduction plus ou moins exacte de ce qu'a dit l'orateur? Parce que les oreilles de quelques millions de Britanniques vivant ici ne veulent pas entendre une émission totalement française! Et pourtant, quand c'est un homme d'état anglais qui parle, Radio-Canada se contente de donner, une fois l'émission terminée, une traduction française pour les quelques millions d'oreilles françaises du pays. L'émission anglaise n'est pas gâtée et les auditeurs de langue française sont contents. Pourquoi ne pas faire de même quand c'est un homme d'état français qui parle. Le Canada est un pays bilingue; mais pour Radio-Canada, comme pour beaucoup d'autres services du gouvernement, c'est un pays bilingue de langue anglaise. Un peu de français est toléré. Voilà tout.

Quand vous achetez chez nos annonceurs, mentionnez

"L'Ami du Peuple"

42 rue Borgia Sudbury, Ont.

ADAM & CIE

Epicerie moderne - Viandes de choix

DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

"FETONS NOTRE PATRON NATIONAL"

CHEZ
VILLENEUVE
BARBIER
94½ rue Elm Sudbury

Alphonse Lavallée
ELEVEURS DE LAPINS ANGORA
948 Coniston Rd. Sudbury

Compliments de
ADAM & BEAUDRY
EPICIER
74 rue Borgia Tél. 4-4211

Aurèle Bélanger
Boucher - Epicier
274 Leslie Tél. 6-6263

COMPLIMENTS de
Brunet & Rathwell
Tél. 3-0442 74 Borgia

LEBEL & FILS
NETTOYEURS ET TEINTURIERS
Tél. 5-5621 142 Elgin

LE DISCOURS DE PAUL GOUIN

Nous avons écouté, lu et relu le magnifique discours de Paul Gouin. Jamais nous n'avons trouvé un plus fidèle et un plus émouvant tableau de nos déficiences et de nos aspirations politiques. Un à un, nous avons retrouvé dans cette pièce définitive tous les maux dont nous souffrons et tous les remèdes à ces maux.

Ces remèdes se résument à une simple formule: occupons-nous de nos propres affaires, faisons bloc autour de nos intérêts nationaux.

Paul Gouin dit: il nous faut un Etat français. Pour ce faire, il faut réduire Ottawa à ce qu'il doit être, une diète. Il faut enlever à Ottawa le droit qu'il s'est arrogé de mettre la main sur nous; par exemple, faire disparaître les ministères fédéraux de l'Agriculture, de l'Hygiène, des Pêcheries et des Mines. Il faut redevenir maîtres de notre sol et de notre sous-sol.

Et Paul Gouin émet une opinion courageuse et nouvelle même dans la bouche de nos chefs nationalistes. Il dit: "A l'heure où l'on parle de plus en plus d'immigration pour l'après-guerre, ce qui aurait pour conséquence de nous noyer, le Bloc Populaire Canadien doit réclamer et obtenir pour les provinces le contrôle de l'immigration, afin que nous puissions faire appel à une main-d'oeuvre plus en accord avec notre foi, notre langue et notre mentalité.

Il a fallu à Paul Gouin un grand courage pour tenir ce scandaleux propos. Il est le premier chef national à le faire. Cependant, cette idée contient un principe essentiel à la liberté d'un Etat. L'état doit être libre de son peuplement. C'est même une prérogative essentielle sans laquelle un état ne peut exister. Quant à nous, l'immigration anglo-saxonne est notre plus grande menace. Il appartient à nos chefs de la dénoncer et de la conjurer. L'immigration doit être notre premier souci. Nous professons même que si la Confédération nous menace d'une immigration anglo-saxonne, il faudra sortir de la Confédération. Rien ne pourra nous faire accepter de coeur léger cette menace mortelle. Aucun malheur ne pourra être plus grand qu'une nouvelle invasion anglo-saxonne.

Honneur donc à Paul Gouin d'avoir dénoncé ce danger et d'en avoir trouvé le remède dans l'établissement d'un Etat français!

C'est un argument naturel, solide, direct, que les orateurs du Bloc Populaire devront exploiter et user jusqu'à la corde. Le peuple le comprend et en est convaincu. De plus les vieux partis ne peuvent s'en servir, parce que les commanditaires anglo-saxons de la caisse électorale ne le permettront pas. Le Bloc populaire est le seul qui peut et doit le faire. C'est l'un des éléments passionnels dont parle Romier, au grand scandale du délicat Turcotte.

C'est évident que l'argument est explosif. Il ébranle la Confédération, qui est une affaire anglo-saxonne. Mais notre égoïsme national doit nous permettre d'édifier un état à nous-même sur les ruines d'une Confédération qui est contre nous.

Il est bien entendu, nous ne voulons pas la chute de la Confédération, mais qu'on ne continue pas de faire en sorte que nous la désirions. Nous acceptons d'être fédérés au Canada anglais, mais à condition que notre Canada reste français. Le reste n'est que verbiage godboutiste et idéologie bonncententiste.

Nous vivons dangereusement épris d'une unité nationale unilatérale, qui nous étouffe lentement. Ayons le courage de nous redresser et de poser devant notre partenaire anglo-saxon des faits brutaux et logiques. Il admirera notre courage et finira par comprendre. La lâcheté godboutiste est l'unique source de mésentente. La fierté de Gouin, son sens des réalités politiques, peut seule amener la paix entre les Canadas anglais et français.

Et Paul Gouin continue à dessiner les grandes lignes de son Etat français. Il le veut créer à notre image et à notre ressemblance, sans se soucier si cela plaira aux Anglais. Il parle même de corporatisme au risque de passer pour un fasciste. Il parle de nationalisation, au risque de passer pour un socialiste. Il veut en somme et par tous les moyens que notre peuple mette la main sur notre économie.

Nous ne croyons pas cependant que Paul Gouin ait assez insisté sur la création d'un commerce international établi selon nos goûts et nos besoins.

Actuellement, depuis le Congrès impérial d'Ottawa, notre commerce étranger est une affaire anglo-saxonne. Nous n'y avons rien à dire. Il est certain cependant qu'une diplomatie commerciale intelligente pourrait nous ouvrir des marchés en Amérique du Sud, en France, en Italie, en Espagne, en un mot chez tous les peuples avec lesquels nous avons certaines affinités culturelles et même religieuses.

Nos colonialux se moquent de ces idées, qui sont cependant naturelles à tous les peuples.

* *

Le discours de Paul Gouin a surtout plu par son mépris absolu de la prudence papelarde de nos politiciens, par son unique souci de nos intérêts et par cette fierté lumineuse qui nous fait voir dans toute leur bassesse nos politiciens coloniaux, loyalistes et avachis.

Il faudrait donc que ce discours fut publié et distribué dans tous les coins du sol de notre futur Etat français.

C. B.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le rédacteur,

Je viens vous parler des nôtres; je veux dire ceux qui se disent des nôtres et qui ne le sont pas en réalité. Nous en avons dans nos paroisses canadiennes-françaises et beaucoup trop. Ce sont pour la plupart du temps des gens, comme vous les appelez, des "suiveux". Oui! des gens qui appartiennent à des familles françaises, qui parlent français, mais qui ont peur d'agir, ou qui n'agissent que lorsqu'ils sont certains d'en retirer quelque gloire. J'en ai rencontré beaucoup de ces personnes, même dans ma propre paroisse! Allez leur parler de patriotisme, elles vous rient au nez. Vous essayez de les convaincre de se tenir ensemble pour sauvegarder notre héritage français dans ces régions dont la population anglaise est en majorité comme la nôtre par exemple; c'est la même chose. Mais ce sont les premiers à porter la rose de Dollard ou le bouton de la St-Jean-Baptiste. Ah les hypocrites! Les sépulcres blanchis comme les appelait Notre Seigneur!

Heureusement nous avons des braves parmi notre race. Des gens de coeur, qui savent apprécier cet héritage français que nos pères nous ont légué au prix de sueurs et même de sang.

C'est grâce à des gens de cette trempe si nous jouissons aujourd'hui de la publication d'un quotidien catholique et français dans notre province d'Ontario. Nous avons aussi des régionnaux parmi lesquels "l'Ami du Peuple" est le premier à l'honneur.

Suivons l'exemple de nos devanciers! Luttons ensemble pour cette survivance française dans le nord-Ontario. Si nous pouvions obtenir la coopération de tous les Canadiens-français de la région nous serions une force. Cette force, nous pouvons l'obtenir! Un mouvement catholique et français est fondé depuis l'an dernier. La fondation d'un journal régionnal! Oui "l'Ami du Peuple" atteint chaque semaine presque les quatre coins de l'Ontario-nord.

Qu'il continue à se répandre dans nos familles. Faisons partie de ce mouvement. Aidons à "l'Ami du Peuple" et travaillons pour lui puisqu'il travaille pour nous!

AMI DU JOURNAL.

Verner

Verner, (D.N.C.)—Dimanche, le 13 juin, tous les ligueurs de la paroisse se rendaient à la salle paroissiale pour assister à une intéressante causerie donnée par M. le chevalier Joseph Hébert, de Montréal, président général des ligues du Sacré-Coeur. Il sut nous faire comprendre toute la nécessité d'une bonne retraite fermée et les fruits que l'on y retire.

M. Eric Guindon, étudiant à l'Université d'Ottawa, passait une fin de semaine dans sa famille dernièrement.

Après un séjour de quelques mois dans un hôpital militaire de l'est du Canada, le soldat Lorenzo Lanthier passe un mois dans sa famille.

La foudre a frappé à plusieurs endroits de la région durant les orages électriques de la semaine dernière. Elle n'a toutefois pas causé de dommages sérieux.

Pour la première fois depuis plusieurs années le niveau de la rivière Veuve est monté si haut à ce temps-ci de l'année. On constate que depuis le début des pluies torrentielles l'eau est montée de plus de 32 pouces. A maints endroits les cours d'eau débordaient et submergeaient les champs.

Plusieurs de nos cultivateurs, surtout de la partie sud de la paroisse, ont eu à déplorer quelques dégats causés par la grêle aux jardins et à la récolte.

Plusieurs de nos jeunes gens se rendent à North Bay chaque semaine pour y subir un deuxième examen médical aux bureaux militaires. MM. L. Lachance, F. Paquette, O. Demers, V. Tellier, H. Robert et nombre d'autres ont déjà subi l'examen requis.

M. Georges Ducharme revenait dernièrement d'Ottawa, où il a passé une quinzaine de jours.

M. et Mme Alphérie Rainville sont les heureux parents d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Thérèse. Les parrain et marraine sont M. et Mme Lionel Rainville oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Omer Roussel annoncent à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Cécile-Mariette. M. et Mme Léo Roussel sont les parrain et marraine de l'enfant.

M. et Mme Ernest Beaudry sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Robert-Jean-Claude. Les parrain et marraine sont M. et Mme D. Jalbert.

M. et Mme Isidore Roussel est né un fils baptisé sous les noms de Joseph-Roy-Michel. M. et Mme Arthur Charette, de Sudbury, sont les parrain et marraine.

M. et Mme M.-Aurèle Roy annoncent la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Jeanne. Parrain et marraine, M. et Mme D. Bouffard.

St-Charles

St-Charles, (D.N.C.)—Mlle Gilberte Robidoux, fille de M. et Mme Zéphirin Robidoux, est décédée à l'hôpital St-Joseph de Sudbury, après une courte maladie qui ne dura que quelques heures. Elle n'était âgée que de dix ans. Elle laisse pour la pleurer outre son père et sa mère, cinq frères, Lionel, Aurèle, Gérard, Denis, Raymond, et cinq soeurs, Mme Antoine Gosselin (Gracia), Edna, de Sudbury, Mme Philippe Thibeault (Yvette), de Warren, Thérèse et Simone à la maison, deux beaux-frères, M. Philippe Thibeault et Antoine Gosselin et une belle-soeur, Mme Lionel Robidoux et de nombreux parents et amis. Les porteurs étaient MM. Philippe Thibeault, Roland Robidoux, Edmond et William Primeau. Nombreux furent les paroissiens qui sont allés témoigner leurs sympathies. A la famille si cruellement éprouvée, l'Ami du Peuple offre ses plus sincères condoléances.

M. et Mme Roméo Noël ont eu la douleur de perdre leur bébé Royal-Lionel, âgé de quelques jours. Nos plus vives sympathies à la famille éprouvée.

Mme Edouard Dupuis nous a quittés pour aller se faire soigner à l'hôpital de Toronto. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Odilon Sabourin est de passage chez des parents à Sudbury.

Mme Gilbert Sylvain passe quelques jours chez ses enfants à Sudbury.

Mme Vve Louis Gosselin passe aussi quelques jours chez ses filles, Mme S. Trudeau et Mme Rosaire Pelletier, de Sudbury.

M. et Mme Armand Bédard, de Sudbury, passent quelques jours chez M. et Mme Hector Lapointe.

M. et Mme Germain Tessier et M. et Mme Ludgère Tessier, de Coniston, visitaient M. et Mme Evangéliste Tessier et M. et Mme Louis Gosselin, dimanche dernier.

Mme Xavier Sabourin était de passage chez M. et Mme Zéphirin Robidoux à la mort de leur fillette.

M. et Mme Aimé Gosselin visitaient M. et Mme Victor Brisson dimanche dernier.

Mlle Germaine Robineau est de retour de l'école Normale d'Ottawa et elle passera les vacances chez elle.

Mme Hector Laforge et sa famille, de Sudbury, est arrivée dans notre village pour y demeurer.

Mme Edouard Bennette rendait visite récemment à M. et Mme Florian Tessier, de Coniston.

M. et Mme Aldéric Roy, de Sturgeon Falls, étaient de passage chez leur enfants dernièrement.

M. et Mme Donat Trottier, de Burwash, rendaient visite à M. et Mme Albert Robidoux, ainsi qu'à M. Charles Robidoux.

J. CHABOT
BARBIER
46 rue Borgia Sudbury

D. MARLEAU
NOUS ACHETONS, VENDONS ET ECHANGEONS TOUTES CHOSES
134 rue Elm Tél. 3-0637

NATIONAL CAFE
80 rue Borgia Tél. 3-1703

SALON DE BARBIER
FELIX FASSETTE
46 rue Borgia Sudbury

SALON DE BARBIER
Alfred Pelletier
87 rue Elm Sudbury

E. CHENIER
MAGASIN DE SECONDE MAIN
30 rue Elgin Tél. 5-5772

FERME AVICOLE GERARD
TEL. 3-1160,
NEW GARSON RD.

COMPLIMENTS de
E. CHARETTE & Fils
Laiterie Capreol
Hanmer Ont.

Faites lire "L'Ami du Peuple"

L"

Bennette rendait
t à M. et Mme
de Coniston.
Aldéric Hoy, de
étaient de pas-
enfants dernière-

onat Trottier, de
ent visite à M. et
oidoux, ainsi qu'à
doux.

ABOT
BIER
Sudbury

RLEAU
ONS, VENDONS
EONS TOUTES
OSES
Tél. 3-0637

AL CAFE
Tél. 3-1703

E BARBIER
'ASSETTE
Sudbury

E BARBIER
Pelletier
Sudbury

ENIER
DE SECONDE
AIN
Tél. 5-5772

AVICOLE
RARD

3-1160
ARSON RD.

LIMENTS
de

'ARETTE
Fils

e Capreol

Ont.

L'Ami du Peuple"

"FETONS NOTRE PATRON NATIONAL"

"Les Canadiens français d'aujourd'hui sont en possession de tout ce qu'il leur faut pour vivre; et ils ne pourraient mourir qu'en trahissant le passé et tout l'héritage des aïeux."

Abbé Lionel GROULX

Soyons fiers de notre glorieux passé et restons fidèles à nos plus nobles traditions en ce jour de la St-Jean-Baptiste, fête des Canadiens-Français.

L'A.C.J.C. du Collège

Laurent Charette	*Président*
Anicet Béland	*Vice-président*
Edouard Del Guidice	*Secrétaire*
André Leclerc	*Trésorier*
Roland Malo	*Conseiller*

LA LIGUE POUR LA DÉFENSE DU CANADA
Section de Sudbury
Président: A.-J. Rathwell

Société Saint-Jean-Baptiste
de Sudbury

Compliments du 24 juin

Encourageons nos organisations et nos commerçants canadiens-français

Dans le commerce de la fourrure depuis trente ans

DU TRAPPEUR A L'ACHETEUR

A. Lafrance & Fils
LIMITEE

Fourreurs et marchands de peaux brutes

Entrepôt frigorifique garanti

6-8 Rue DURHAM TEL. 5-5645

PHARMACIE MICHAUD

"En affaires depuis 1921"

Ordonnances des médecins remplies avec soin

28 rue Durham Tél. 4-4266

Livraison gratuite

CLUB SAINT-LOUIS de Sudbury

RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS

79 rue Ignace Tél. 4-4581

SALON de BARBIER
ISAIE BEDARD
57½ rue Cedar Sudbury

AVEC LES COMPLIMENTS DE

JEAN DRAPEAU
de Montréal

Secrétaire général de la "Ligue pour la Défense du Canada"

ADAM & CIE
EPICIER

42 rue Borgia Tél. 4-4248

LAITERIE STANDARD

Lait, crème et beurre

260 rue Victoria

Tél. 5-5362

LAITERIE MODERNE
R. LEGAULT, Prop.
Tél. 7-7681 282 rue Drinkwater

La Boulangerie SIGOUIN
EDMOND SIGOUIN, prop.
Livraison dans toutes les parties de la ville
195 RUE LOUIS TEL. 4-4502

LA VIE OUVRIERE

LA CAISSE POPULAIRE

(Suite)

CREATION DU CREDIT

Avant tout, une caisse populaire est une entreprise d'épargne, suppléant aux activités des banques à charte. En effet, vous pouvez ouvrir un compte d'épargne dans une banque à charte, mais ceci ne vous autorise pas habituellement à emprunter un montant plus élevé que vos épargnes, à moins de faire valoir des garanties matérielles. Plusieurs banques ne se préoccupent pas des prêts personnels. Ceux-ci se font grâce aux compagnies de finance, aux prêteurs particuliers ou indirectement par l'achat à tempérament.

Les caisses populaires ne sont ni rivales, ni des concurrentes pour les banques. Leur constitution, leur but, le genre de leurs opérations, la limite de leur territoire en font une société essentiellement coopérative et totalement différente de nos institutions bancaires. Elles sont plutôt un élément précieux d'alimentation et de solidité pour ces dernières.

Par son épargne, le sociétaire d'une caisse populaire assure la première base du crédit. Ajoutez-y l'épargne des autres sociétaires et vous avez créé les fonds utiles. **Les directeurs connaissent bien ce sociétaire qui veut emprunter puisqu'il fait partie du même groupe. Ils ne l'ont accepté dans la société que parce qu'ils connaissaient ses qualités, ses garanties morales.** Pour cette même raison, ils pourront lui consentir un prêt plus élevé que le montant de ses épargnes à un taux peu élevé d'intérêt.

L'absence d'un lien d'association ou d'occupation, le défaut de connaissance au sujet des qualités de l'emprunteur, les dépenses de recherches, la crainte de pertes résultant de tout ceci, la nécessité du profit expliquent en partie le taux élevé exigé par les compagnies financières ou les prêteurs individuels. De plus, souvent les requins de la finance exploitent un pauvre homme parce qu'il ne peut s'adresser à d'autres gens. Une caisse populaire au contraire, à cause de la mise en commun des épargnes et la réduction au minimum des frais d'administration peut assurer ses membres de prêts à des taux peu élevés. Sans elle, plusieurs personnes ne pourraient obtenir du crédit ou devraient le faire dans des conditions beaucoup plus onéreuses.

PRETS

Les prêts ne sont autorisés que pour des fins susceptibles d'assurer un avantage ou une économie aux emprunteurs. Il faut aussi considérer les qualités du demandeur, ses facultés de rembourser et les garanties présentées. On fixe des intervalles réguliers pour les remboursements, par exemple tous les mois si l'emprunteur reçoit un salaire mensuel. **Il faut inciter l'emprunteur à l'épargne même quand il** rembourse son emprunt. En règle générale, la limite de remboursement est de moins d'un an, de pas plus de deux ans. A garantie égale de remboursement d'ailleurs, les petits prêts sont toujours préférés aux plus élevés.

BUT DES PRETS

Le but principal des prêts, en plus de pourvoir aux nécessités, est d'encourager les membres à payer comptant les marchandises et les services professionnels. La consolidation des dettes est aussi un autre avantage. Un test pour juger de l'efficacité du prêt consiste à chercher si le prix coûtant d'un article plus l'intérêt versé à la caisse populaire est moins élevé que l'achat du même article à crédit ou par versements.

Les conditions des prêts aux fermiers diffèrent de celles fixées par les caisses populaires de ville. Habituellement le remboursement se fait par petites sommes, l'intérêt diminuant pour le solde non acquitté; les dépôts ne sont pas aussi réguliers, mais la principale source de revenu du fermier occasionne des dépôts plus élevés.

Dans les campagnes, les caisses populaires doivent se limiter à la région commerciale avec une ville ou un village comme centre. Ainsi le lien nécessaire d'association peut être la qualité de membre d'un comité du Pool de blé, d'un bureau de poste, d'une société d'agriculture, d'une paroisse, d'une municipalité, etc. Un rayon d'au plus 15 milles constitue le milieu naturel.

QUELQUES FACTEURS ESSENTIELS

a) La diffusion des services rendus à leurs membres par les caisses dépend de l'habileté à accroître les prêts. Ceci détermine les bénéfices et le dividende qu'on peut retirer des placements.

b) Le capital doit circuler d'une fois et demie jusqu'à deux fois et demie par année et les prêts devraient atteindre entre 70 et 85 pour cent du capital acquitté.

c) Les directeurs, les gérants et les autres officiers doivent renseigner les membres sur les services possibles.

d) On ne doit consentir un prêt que si le risque moral est de premier ordre.

e) En résumé, l'efficacité d'une caisse populaire dépend des conditions suivantes: épargner régulièrement, emprunter quand c'est nécessaire et rembourser promptement. Il faut, chose essentielle, stimuler la régularité de l'épargne.

Le milliard annuel

Donc, l'habitude en est prise. En vertu du précédent généreux de 1942, le Canada s'engage à sortir désormais de ses flancs un cadeau d'un milliard par année.

Le premier milliard fut offert à l'Angleterre. A tout seigneur, tout honneur.

Certaines langues, plus canadiennes qu'impérialistes, ayant trouvé à redire, la formule a pris une variante cette année: c'est le cadeau aux Nations-Unies. Toutefois, comme les mêmes artères conduisent vers le même coeur, le gros du milliard ne s'éparpille pas trop, et la tape complimentaire sur l'épaule de Billy peut toujours venir de Winston.

Lorsque des orbites s'élargissaient trop devant l'idée d'une annuité d'un milliard, notre ministre des finances eut soin de donner une explication. Ce ne sont point des piastres canadiennes qui s'en vont en Angleterre ou ailleurs. Non, non: que feraient ces vulgaires rectangles de papier en pays étranger? Ce qui s'en va, c'est le droit aux produits du Canada. Et une fois le droit parti, les produits suivent aussi vite que les torpilles allemandes veulent bien les respecter.

Le Canada s'en porte-t-il plus mal? demanderont des observateurs?

Est-ce que le champ qui a fourni cent poches de patates, dont on ne savait que faire avant l'invention du milliard, ne peut pas renouveler son rendement cette année? Et les minots de blé, qu'on entassait avec désespoir dans des élévateurs avant la trouvaille du cadeau et que des cultivateurs changent maintenant joyeusement en chair de cochon pour les amis d'outre-mer, ces minots de blé-là, que la terre donne fidèlement chaque année, ne peuvent-ils continuer chaque année leur même service dans les mêmes laboratoires?

Assurément. Et nous sommes de l'avis de ceux qui disent que la consommation active la production. Nous sommes même d'avis qu'il vaut mieux donner que d'entasser inutilement.

Mais, comme nous croyons que les Canadiens et les Canadiennes auraient autant de plaisir que les Anglais ou les Russes à recevoir en cadeau les surplus du Canada, nous espérons bien qu'une fois la grande folie des supercivilisés terminée, on continuera tout bonnement le cadeau du milliard de produits canadiens en le faisant simplement aux familles du Canada.

C'est le gouvernement libéral d'Ottawa qui a inauguré le dividende national. Un milliard par an, donné gratuitement, c'est en effet un dividende national, actuellement fait à des étrangers, qui n'appauvrira pas plus le pays lorsqu'il sera fait à des nationaux.

Un milliard par an distribué par le Canada aux Canadiens, ce serait $84.00 par année à chaque homme, femme et enfant du Canada. Ce serait $7.00 par mois à chaque personne dans chaque famille du pays.

Le dividende est-il possible, ou est-il impossible? S'il est possible quand on le fait à des étrangers, pourquoi ne serait-il plus possible lorsqu'il s'agit de le faire à des nationaux? S'il ne tarit pas la production canadienne aujourd'hui, comment la tarirait-il lorsque bras et machines seront redevenus disponibles pour une plus grosse production? S'il ne fait aucun tort physique ou moral à John Bull qui le reçoit, comment ferait-il un tort physique ou moral lorsqu'il ira à Baptiste?

Louis EVEN

Camps d'été en hiver

La disette du logement dans tout le pays semble s'être accentuée. Les récents rapports, publiés dans les journaux du Canada à l'effet que des familles habitent des magasins et des usines inoccupés, sans facilités d'habitation, ont incité diverses organisations à demander une action immédiate. D'après des spécialistes de l'immeuble il existe une manière facile de solutionner le problème.

Il s'agit de trouver plus d'espace habitable. Dans les grandes villes, il serait possible de rénover quantité de maisons trop vastes et de les subdiviser en plusieurs logements. Dans les centres de villégiature rapprochés des villes, on trouve par milliers des chalets d'été, qu'il est possible de rendre habitables en permanence. Tout ce qui est nécessaire est de pourvoir, au cours de l'été, ces chalets d'un revêtement isolant et d'un système de chauffage, d'une fournaise ou d'un poêle.

HABITATIONS IDEALES

La charpente d'un chalet, signale-t-on, est tout désignée pour recevoir des revêtements intérieurs et extérieurs. Il faudra évidemment surler la toiture et, pour éviter à la chaleur de se perdre, le plus facile est de recouvrir le toit d'un bon matériel synthétique. Parfaitement isolés des intempéries par ces matériaux les chalets n'exigeraient pas de frais de chauffage considérables et formeraient des habitations idéales pour toutes les saisons. La question vaut sûrement la peine d'être étudiée sérieusement.

En Egypte, tout le fromage doit maintenant être marqué en langue arabe. En l'absence de ces marques, les importateurs doivent s'entendre avec les autorités de la douane pour faire marquer la provenance de chaque lot de fromage en caractères arabes avant qu'ils puissent sortir le produit de la douane.

Faites lire *"L'Ami du Peuple"*

L'AMI DU PEUPLE
82 BEECH, SUDBURY

Ci-inclus ..... pour abonnement
ou réabonnement de ..... au
journal "L'Ami du Peuple"
Nom .....
Adresse .....
(un an $2.00 — 6 mois $1.25)

St-Charles

Il y eut corvée à la salle paroissiale ces jours derniers pour y exhausser le terrain en guise de préparation à notre pique-nique annuel.

M. Félix Beaudry, de Kirkland Lake, employé dans l'armée, et sa fillette, Marguerite," passent quelque temps chez M. et Mme Georges Piché. Marguerite doit y passer les vacances.

M. Delphé Asselin était de passage chez ses parents en fin de semaine.

W. ALBERT MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES DE CHOIX
Angle des rues King et Clinton Tél. 3-0601
Littérature du Crédit Social en vente chez W. Albert Marcotte

Fashion Craft Shops Ltd.
(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)
est actuellement installé à
18 rue Elm, est Téléphone 3-0523
Venez visiter notre nouveau magasin

J.-B. Ducharme
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
78 rue Beech
Téléphone: 6-6302 Sudbury

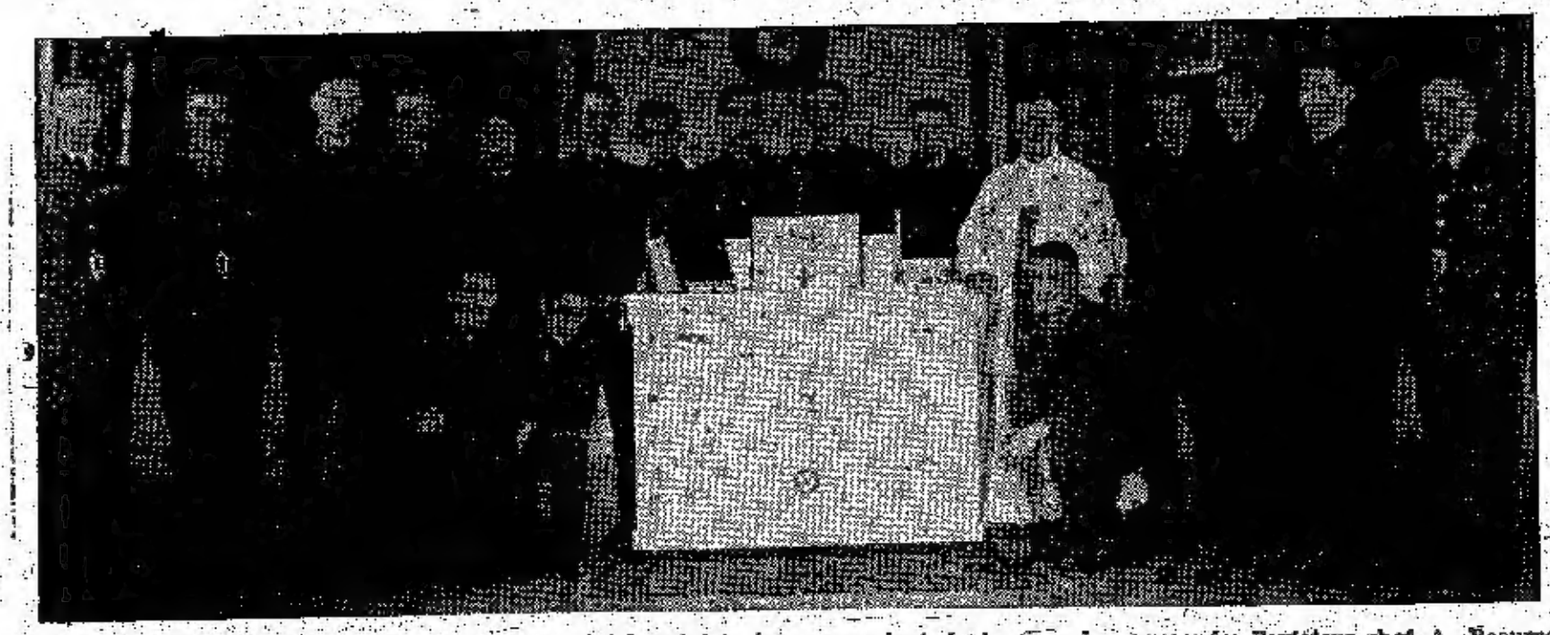

Le capitaine de groupe Adéland Raymond, de Montréal, qui fut récemment nommé commandant de l'école d'aviation militaire no 2, à Uplands, s'est empressé d'inaugurer une imposante cérémonie qui se déroulera chaque mois, dorénavant, à cette école. Le matin même de leur graduation, les finissants des cours de pilotage communieront ensemble, pour une dernière fois, dans la chapelle de l'école. Sur la photo ci-dessus, l'on voit les aviateurs catholiques qui faisaient partie de la classe des finissants d'avril, avec leur aumônier et quelques instructeurs. "Il faut que nos élèves, quand ils quittent cette école, soient à la fois de bons pilotes et de bons garçons", a déclaré le capitaine de groupe Raymond. Debout, de gauche à droite, on voit: le lieutenant de section Charles Mitchell, commandant de la tour de commande; l'aviateur-chef A. Beauregard, répondant; les pilotes J.-R. Bédard, de North Bay, Ont.; John McManus, de Perth, Ont.; G. J. Shehan, d'Ottawa; Louis-J. Saint-Jean, de Campbellton, N.-B.; D. C. McDonald, d'Ottawa; Edouard Saint-Jean, d'Ottawa; A. P. Huchale, de Blairemore, Alta; Edouard Laporte, de Montréal; le lieutenant de section M. J. Mooney, aumônier; les pilotes L.-A. Renaud, de Montréal; R. A. Fulford et Richard Harringer, tous deux d'Ottawa; le sous-lieutenant d'aviation C. L. Roberston, adjudant d'une équipe préposée à l'entretien. Au premier plan, de gauche à droite, le lieutenant de section E. T. Duffie, instructeur de navigation aérienne, les pilotes M.-G. Rivet, de North Bay, Ont., et W. R. Fair, d'Oshawa, Ont.

LA VIE AGRICOLE

Le manque de combustible

Le cultivateur qui a un bois bien entretenu d'une vingtaine d'acres n'est pas exposé à manquer de combustible, dit le Service forestier fédéral. Si son bois est en bon état, il pourra en tirer d'une demi-corde à une corde par acre tous les ans, tout en le laissant en meilleur état de pousse que s'il n'y prenait rien. Un bon peuplement d'arbres sur une bonne terre porte de 30 à 40 cordes par acre. Si la plupart des arbres du peuplement sont en état sain, et bien espacés de façon à ce que les cimes des différents arbres reçoivent leur part de la lumière du soleil, ils produisent une corde par acre et par an n'est pas coupée régulièrement, les cimes deviennent bientôt trop serrées, la pousse est beaucoup plus lente et en définitive, il meurt un tel nombre d'arbres que la perte peut dépasser la pousse annuelle.

C'est faire une grosse erreur que de couper à blanc, c'est-à-dire de couper tous les arbres qui ne sont pas assez gros pour faire du bois de chauffage, parce que grand nombre d'années avant d'avoir de nouveau des arbres assez gros pour la coupe. Ce n'est pas tout: la pousse des quelques arbres restant serait bien inférieure à celle que la terre peut produire.

Le meilleur moyen est de choisir et de marquer les arbres qui doivent être abattus tous les ans avant de commencer à les abattre. Choisissez d'abord les arbres morts, défectueux, vieux, mal conformés; ensuite, choisissez un nombre suffisant des plus gros arbres ici et là, pour faire une quantité d'une corde par acre, de façon à laisser la lumière pénétrer jusqu'aux arbres par dessous, mais il ne faut pas en enlever un tel nombre au même endroit que de grandes trouées seraient faites dans la couverture des cimes.

C'est une bonne idée que de diviser un grand bois en un certain nombre de sections de 5 à 10 acres chacune et de couper tout le bois de chauffage de l'année dans une même partie à la fois; on laisse cette partie sans y toucher jusqu'à ce que toutes les autres sections aient été coupées de la même manière. En d'autres termes, au lieu de parcourir tout le bois de 20 acres, pour couper 20 cordes, on coupe 20 cordes d'une partie tous les ans.

Faire les foins de bonne heure

Vu que certains produits, à cause de la guerre, sont devenus rares il faut leur apporter une attention spéciale et, quelquefois même, les remplacer par d'autres quand la chose est possible. Plusieurs cultivateurs ont pu se rendre compte que depuis quelques mois il est difficile de se procurer des aliments protéiques et, par conséquent plusieurs ont dû abaisser le pourcentage en protéine des rations servies.

On peut aussi prévoir que cet état de chose ne s'améliorera pas beaucoup d'ici quelque temps. Dans le but de mieux répartir les le Gouvernement a placé un plafond sur le pourcentage de protéine que peut contenir les mélanges de moulées commerciales et ce maximum équivaut presqu'au minimum nécessaire surtout pour la production du lait.

Ainsi, à cause de cette rareté et dû au fait que ces éléments se vendent à un prix relativement élevé, tout cultivateur doit se faire un devoir de récolter chez-lui le plus possible.

Un bon moyen pour tous d'obvier à cet inconvénient est de couper le foin à bonne heure à l'été, car plus le foin est avancé plus il contien de fibre, mais moins il contient de protéine, et l'effet que le peu de protéine que contient un foin mûr peut rpoduire, est pratiquement annulé par le surplus d'énergie que demande le travail de digestion dela fibre.

Le foin de trèfle au début de la floraison peut contenir de 5% à 20% de protéine. Au contraire, lorsqu'il est mûr il n'en contient pas plus que 7% à 8%.

Le mil bien que moins riche en cet élément que le trèfle voit sa proportion varier dans le même sens suivant son état de maturité.

Le degré de pallatabilité, qui est un facteur à considérer pour les troupeaux bien nourris, est également réduit dans les foins mûrs. Le foin bien fait et provenant de bonnes plantes est donc mangé plus facilement par toutes les catégories d'animaux.

Il est donc essentiel, cette année, de récolter des aliments grossiers riches en protéine afin de contrebalancer le manque de cet élément dans les concentrés.

Coupons donc le trèfle quand il commence à fleurir et le mil dès la première fleur. Cependant, comme il est impossible de couper tout le foin le même jour, commençons un peu plus à bonne heure afin que le tout soit fait avant la maturité.

W. S. RICHARDSON, assistant,
Station Expérimentale,
Lennoxville, Qué.

JOLIETTE ET LE PERE MARQUETTE

par H. LARUE

"C'est bien à juste titre que les cinquante premières années qui ont suivi la fondation de Québec ont été désignées comme les temps héroïques de la Nouvelle-France. Cette période, en effet, présente des traits nombreux de dévouement religieux, de courage, de foi, de persévérance. Le même esprit animait les simples laïcs et les religieux, des femmes faibles et délicates aussi bien que les soldats et les hardis explorateurs qui s'aventuraient au milieu des tribus sauvages. Que de nobles natures se sont développées parmi les Français du Canada, dans la lutte entre la civilisation chrétienne et le naturalisme sauvage des aborigènes.

Cependant, au milieu des difficultés de toute espèce, au milieu des combats de chaque jour, il y eut, durant cette époque, des héros d'un autre genre qui ne méritent pas moins le tribut de notre admiration: je veux parler de ces voyageurs hardis et entreprenants qui ne craignirent pas de s'aventurer jusqu'aux limites les plus reculées du continent américain, et qui s'illustrèrent par les explorations et les découvertes les plus importantes.

ZELE DES JESUITES

Souvent les missionnaires et surtout les Jésuites, avaient précédé les voyageurs dans ces lointaines incursions, ce qui faisait dire à l'historien américain Bancroft: l'histoire des travaux des missionnaires se rattache à l'origine de toutes les villes célèbes de l'Amérique française; pas un cap n'a été doublé, pas une rivière n'a été découverte sans qu'un jésuite en ait montré le chemin. Cependant, dit Garneau, les voyageurs, tantôt pour s'illustrer par de brillantes découvertes, tantôt pour s'enrichir par la traite des pelleteries, ont quelquefois frayé la route aux missionnaires. Les plus célèbres sont Champlain lui-même, Nicolet, Perrot, Lasalle et la Vérendrye.

Champlain, le premier, avait découvert sucesivement la rivière Richelieu et le lac Champlain, plus tard la rivière Outaouais, puis les lacs Huron et Ontario, et enfin, presque tout le pays qui forme aujourd'hui la province d'Ontario.

Du temps même de Champlain, le P. Dolbeau avait parcouru les montagnes pittoresques du Saguenay. En 1647, le P. de Quen découvrit le lac Saint-Jean. En 1648, le P. Druillettes se rendit depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la mer par la rivière Chaudière et celle de Kennébec.

Mais de toutes ces explorations, celle qui exigera le plus de hardiesse, d'intrépidité, de persévérance; celle, en même temps, qui a été la plus féconde en grands résultats de tous genres, a été la découverte du Mississipi.

LE MISSISSIPI

"Il paraît maintenant bien constaté, dit Laverdière, que le premier canadien qui ait découvert les Grandes Eaux du Mississipi est l'intrépide et aventureux Nicolet qui avait déjà couru tous les pays de l'ouest vers l'an 1639. Plus de trente années après (1673) M. Talon chargea un bourgeois de Québec, nommé Jolliet, et le P. Marquette d'aller reconnaître si ces Grandes Eaux dont parlaient les sauvages coulaient au sud vers le golfe du Mexique, ou se déchargeaient dans le grand océan Pacifique. Ces deux voyageurs avaient suivi le cours du Mississipi jusqu'à l'Arkansas; mais, éloignés de Québec de plus de neuf cents lieues, manquant de vivres et de munitions dans un pays dont ils connaissaient pas les habitants, ils s'étaient vus contraints de reprendre le chemin du Canada, n'ayant plus le moindre doute que le fleuve ne se jetât dans le golfe du Mexique."

Jolliet, était né à Québec et avait fait ses études au collège des Jésuites: c'est un des grands hommes dont les Canadiens-Français ont le droit de s'enorgueillir.

Pour vous donner une idée des difficultés de l'entreprise, il me suffira de vous rapporter les paroles que les Pouteouatomis, nation sauvage de l'ouest, adressèrent au Père Marquette avant son départ de leurs villages: 'Ne savez-vous pas, lui dirent-ils, que ces nations éloignées n'épargnent jamais les étrangers; que les guerres infestent leurs frontières de hordes de pillards; que la Grande-Rivière abonde en monstre qui dévorent les hommes, et que les chaleurs excessives y causent la mort."

Malgré ces funestes prédictions, les deux intrépides découvreurs se mirent en manche, accompagnés de cinq français et de deux guides sauvages. Bientôt les deux guides, effrayés de l'audace de l'entreprise, revinrent sur leurs pas, les cinq français continuèrent leur route.

JOIE DES EXPLORATEURS

Après huit jours de navigation, ils débouchèrent tout à coup dans le grand fleuve; on devine quelle fut leur joie. 'Les deux canots, dit Bancroft, ouvrirent alors leurs voiles sous un nouveau ciel, à de nouvelles brises; ils descendirent le cours calme et majestueux du tributaire de l'océan; tantôt ils glissaient le long de larges et arides bancs de sable, refuge d'innombrables oiseaux aquatiques; tantôt ils rasaient les îles qui s'élèvent au milieu du fleuve et que couronnaient d'épais massifs de verdure; tantôt enfin, ils fuyaient les vastes plaines de l'Illinois et de l'Iowa, couvertes de forêts magnifiques ou parsemées de bocages jetés au milieu de prairies sans bornes.

Blezard Valley

Blezard Valley (D.N.C.)—Mme Gervais, de Gogama, visitait M. et Mme L. Cayen, ces jours derniers.

M. Arthur Harvey, père, du corps des polices militaires du camp Bordon, de Toronto, et son fils, Arthur, du camp de North Bay, passèrent une quinzaine dans leur famille.

M. Edward Legault, de Boninville, fut frapé par un éclair, la semaine dernière. Depuis ce temps il est patient à l'hôpital St-Joseph, de Sudbury. Son état s'améliore de jour en jour.

Mme Aurèle Gagnon et Mme Lionel Côté, accompagnées de leur frère, Denis Filiatrault, étaient de passage ici dernièrement.

Dimanche le 13, M. l'abbé Filiatrault et M. Laurent Martin partaient pour passer la soirée au chalet de M. le curé, sur la rivière des Français près d'Alban. Ils revinrent lundi ravis de leur courte expédition.

Hanmer

Hanmer, (D.N.C.)—Mardi, le 15 juin, M. le curé S. Charpentier chantait le service de M. Donat Prud'homme, époux de Aldéa Labre, décédé à sa demeure après une courte maladie. Il était âgé de 40 ans. Les porteurs taient ses deux frères, Georges etMichel et ses deux beaux-frères, Ernest et Lucien Labre.

Le défunt laisse pour le pleurer, outre son épouse, une fille adoptive, Annette, sa mère, Mme Maurice Prud'homme, de Warren, six frères, Maurice, Ovide, Nelson, Georges et Bénonie, six soeurs, Mmes St-Louis, (Alexina), Alex. Simon (Clarilda), A. French, (Marie-Louise), E. Lapierre, (Florence) et F. Mallette (Arzeline), tous de Warren.

Une collecte faite par le cercle agricole de Hanmer, pour venir en aide à M. Ernest Proulx, dont la grange et tout son contenu furent détruits par la foudre dernièrement, a rapporté tout près de $600. M. Proulx, par l'entremise du journal, remercie sincèrement tout ceux qui ont contribué si généreusement.

M. et Mme Jocelyn Robert et leur fillette, Pauline, ainsi que Mme Ovila Robert, de Foleyet, étaient de passage à Hanmer, la semaine dernière.

JARDINER EST UN AMUSEMENT

Combien de jolies jardinières comme celle-ci aurons-nous au pays, dans le courant de l'été? . . . Si l'on en juge par l'intérêt qu'a suscité dans le public la campagne entreprise pour encourager toutes les familles à faire un jardin, les jeunes filles, étudiantes ou employées de bureaux, les maîtresses de maison, toutes passeront de nombreuses heures penchées vers les jeunes plantes qui commencent à croître un peu partout.

Le jardinage, en plus d'être nécessaire pour fournir les aliments qui seront rares à l'automne pour maintes raisons, apporte à chacune l'occasion d'améliorer sa santé, sa ligne et sa beauté par un exercice sain entre tous.

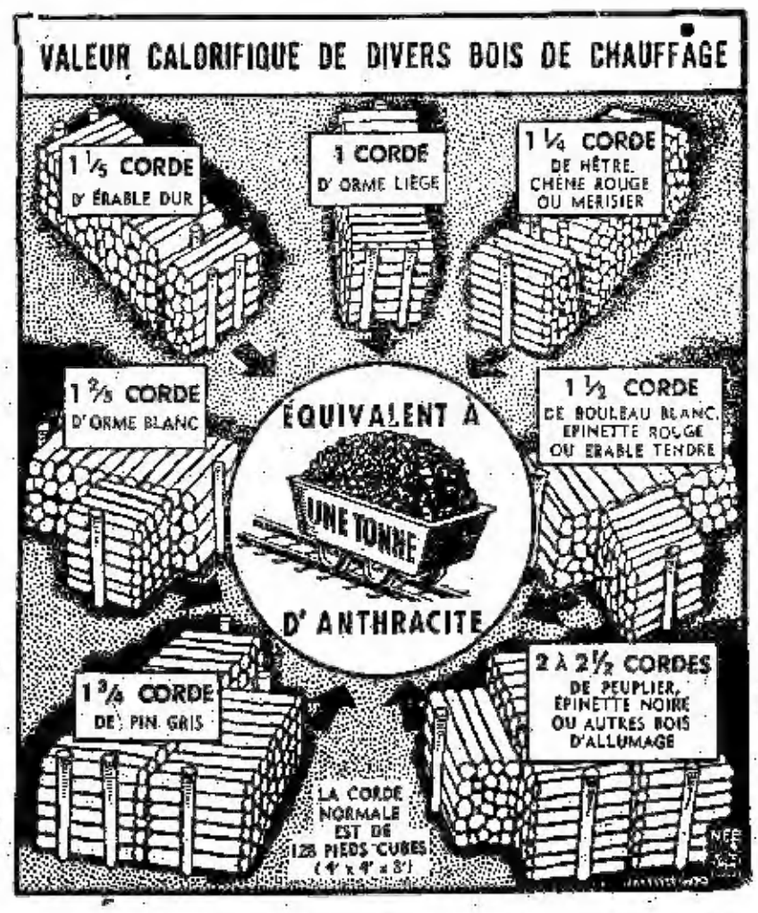

Il semble bien possible qu'à la disette présente de bois de chauffage, s'ajoutera dès l'hiver prochain une sérieuse disette de charbon. Plusieurs municipalités canadiennes ont d'ailleurs déjà commencé à créer une réserve communale du précieux bois. De plus, beaucoup d'usager se sont résigné à ce qui semble l'inévitable, et couperont sinon tout le bois requis pour leur besoin, du moins une bonne partie. Pour aider ces bûcherons amateurs, le département des Munitions et Approvisionnements publie aujourd'hui la table ci-dessus, qui aidera grandement les canadiens à connaître la valeur respective de nos différentes sortes de bois comme combustible.

Lettre d'Ottawa

(Suite de la première page)

bles à la guerre ont causé des pertes ou des gains anormaux de population à certaines provinces, dit-il. On peut se demander si le remaniement de la carte fondé sur la situation de 1941 se rapprocherait pas mal de la situation réelle qui règnerait quand le temps viendrait de tenir une élection générale".

Le premier ministre avança une troisième raison. C'est que des députés fédéraux sont en service actif, certains d'entre eux même outre-mer. Le remaniement de la carte entraînant nécessairement une modification des limites d'un grand nombre de circonscriptions est, selon M. King, d'un intérêt immédiat pour eux et leur droit d'exprimer leur opinion à cet égard doit être sauvegardé si possible.

Pour dire toute notre pensée, le troisième argument ne vaut pas cher. Il s'agit de savoir si l'intérêt particulier de quelques députés,—ils sont très peu nombreux, quoi que laisse entendre le contraire M. King,—primera l'intérêt général. L'argument n'est pas sérieux.

Le deuxième argument vaut encore moins. Quels que soient les mouvements de la population dus à la guerre, la prochaine rédistribution des sièges parlementaires, si elle doit avoir lieu avant le prochain recensement, c'est-à-dire en 1951, devra être basée sur le recensement de 1941. Si la guerre dure encore deux ans, on ne manquera pas alors de demander de ne pas refaire la carte électorale avant 1951. Ce n'est pas sur les migrations, en effet, que la redistribution doit être fondée, mais sur le recensement de 1941. Celui-ci restera, d'ici 1951, ce qu'il est, en dépit de tous les changements de populations, au pays, d'une province à l'autre.

Quant au premier argument, M. King n'est pas sérieux, lorsqu'il prétend que la réfection de la carte électorale troublera l'unité nationale au pays. Son plébiscite a beaucoup plus fait pour la ruiner. M. King, cependant, l'a tenu.

Il existe une constitution au pays. Il vaudrait mieux ne pas la traiter comme un simple règlement municipal, que l'on amende selon le caprice d'échevins élus pour une année. C'est ce que M. King ne semble pas comprendre. Il joue avec la constitution du pays comme si c'était un règlement municipal sans importance.

HOTE DISTINGUE

Le Canada a reçu la visite de Madame Chiang Kai-shek, femme du généralissime chinois célèbre du même nom. Cet hôte distingué a créé une très forte impression dans la capitale. C'est une femme extraordinairement supérieure et d'une simplicité vraiment royale et d'un charme infini. Elle a prononcé une allocution, devant la Chambre des communes et le sénat, comme il est donné rarement d'en entendre. Ce discours de haute tenue, de pensée profonde et de savoir étendu a été débité en anglais avec une diction parfaite. Madame Chiang-Kai-shek mérite bien la réputation qu'elle s'est acquise.

La Chine est renommée par le tact de ses diplomates. Madame n'a pas démenti cette tradition. Elle a dit des choses aimables, mais justes, à l'égard de notre population, en particulier au sujet des Canadiens de langue française. Sa connaissance de notre histoire et du rôle des Canadiens français est beaucoup plus parfaite et plus sympathique que celle de la majorité de nos compatriotes anglo-canadiens. Madame Chiang Kai-shek a prouvé que l'Occident n'a pas le monopole des grands personnages et que, dans ce domaine, l'Orient peut donner des leçons à l'Occident.

Cet hôte distingué s'est montré d'une grande amabilité envers le peuple Canadien, mais n'a certainement pas dit tout ce qu'il a vu ou tout ce qu'il savait de notre pays. L'attitude du gouvernement canadien au sujet des affaires d'Orient a été passablement étrange durant les années qui précédèrent le conflit actuel. Le premier ministre King aime à déclarer, de temps en temps, qu'il avait prévu ce qui est arrivé depuis. C'est une formule oratoire, qui ne correspond pas sans doute aux faits pour ce qui est de l'Orient. Durant les années qui précédèrent la guerre de 1933, le gouvernement King, au lieu d'aider la Chine, pratiquait une politique d'apaisement envers le Japon. Evidemment, le Canada comptait, par cette politique, tenir le Japon dans le camp des Alliés. M. King, tout sincère qu'il était dans la poursuite de sa politique d'apaisement, s'est royalement trompé. Il aurait mieux fait d'aider la Chine. C'eût été faire preuve d'une plus grande vision de l'avenir.

Il est à souhaiter que le gouvernement canadien profite des erreurs du passé et qu'il sache reconnaître où, en Orient, sont nos véritables amis. En tout cas, Madame Chiang Kai-shek a fait, au cours de sa visite à Ottawa, tout ce qu'elle pouvait humainement, pour resserrer les liens d'amitié entre le Canada et la Chine.

LA SESSION

Le Parlement canadien va tranquillement son chemin. M. Howe, ministre des Munitions et Approvisionnements, a fait l'exposé de notre production industrielle de guerre. Cet effort est véritablement extraordinaire. M. Gardiner, ministre de l'Agriculture, a commencé à décrire la situation agricole au pays. Comme il n'y aura pas de réfection de la carte électorale du Canada cette année, la session sera d'autant abrégée. Mais il reste encore du travail pour occuper nos parlementaires pendant quelques semaines.

J.-E. LACOURCIERE

AVOCAT .

10 ELM, E. SUDBURY

TEL.: 8-8221

Sault-Ste-Marie

Sault-Ste-Marie, (D.N.C.)—Lundi, le 14 juin, à l'église St-Ignace, s'est célébré le mariage de Mlle Alice Lepage, fille de M. et Mme Eugène Lepage, 254 rue Brown, à M. Aimé Larivière, 314 rue Albert, est, fils de M. et Mme John Larivière, de Blind River. M. l'abbé G. Parent officiait au mariage. M. et Mme John Larivière, de Blind River, étaient ici au Sault, lundi, pour le mariage de leur fils.

En quinze jours trente bicycles ont été volés. "Il y aura nettoyage bientôt déclare le chef de police. Celui-ci le constable I. L. Robertson, dit aujourd'hui, que les propriétaires de bicycles doivent prendre plus de précautions à l'avenir, concernant l'endroit où ils les laissent et comment ils sont laissés. C'est la pire "épidémie" de vols de bicyclettes que nous avons eue depuis longtemps, remarque le chef Robertson, et il faut que ça finisse!"

"Les gens doivent se procurer et fixer à leur véhicule la licence pour bicyclettes afin de faciliter le travail des constables dans la recherches des bicyclettes volées.

A M. et Mme Walter Arnot (née Florence Rivard), 305 ave Easterday, Sault-Ste-Marie, Michigan, un fils. Mme W. Arnot est la fille de M. et Mme Fred Rivard, 297 rue Wellington, ouest, Sault-Ste-Marie, Ontario.

A l'église du Saint-Sacrement, se célébrait le 12 juin, le mariage de Mlle Flora Rouleau, fille cadette de M. et Mme P. Rouleau, Echo Bay, à M. Anthony J. Bradley, aviation canadienne, de St-Thomas, fils de M. et Mme J. Bradley, 284, ave Connie. Rev. M. J. Gorman officiait.

Le caporal Napoléon Daoust est en visite chez sa soeur, Mme Arthur Perron, 214 rue Queen, ouest. Ce jeune homme fut un ancien résident du Sault jusqu'à ce que ses parents partent pour Fort William. Le Caporal Daoust ira les voir là. Il a encore au Sault une autre soeur, Mlle Alice Daoust et un frère, M. Léonard Daoust. Il est stationné à Sydney, N.-E., où il retournera.

M. Amédée Turmaine est de ce temps-ci en visite chez son fils, M. Hervé Turmaine et sa famille.

M. J.-E. Thériault, patient à l'hôpital Général est maintenant retourné à sa demeure, 253 rue Alexandra, et se porte de mieux en mieux.

Frank Casola, 633 rue Albert, ouest, un employé de l'Algoma Steel Corporation, fut tué le 16 vers 8.52 p.m., quand il fut écrasé par six chars du "Slag Train". L'accident s'est produit au "Slag Dump" sur le bord de l'Algoma Central. On croit que Casola était en frais de joindre les conduits à vapeur entre la locomotive et le "slag potcar" et tomba durant que la locomotive marchait. Une roue du wagon et une de la locomotive lui passèrent sur le corps. Il n'y avait aucun témoin oculaire de l'accident. Les dépouilles mortelles furent examinées par le médecin I. E. Gimby. Une enquête sera tenue plus tard. Casola est marié et père de deux enfants. Il était employé à l'Algoma Steel depuis 14 ans.

La Fédération des femmes canadiennes françaises a tenu sa première réunion depuis le décès de Mme Marie-Louise Roy, à la demeure de sa président, Mme H. Villeneuve, rue Beverley, le 15 juin.

• •

Sault-Ste-Marie, (D.N.C.)— M. et Mme J.-A.-S. Desautels, 38 ave Turner, Sault-Ste-Marie, désirent annoncer les fiançailles de leur fille unique, Jeanne-Marie Desautels, à Edward Marquette, fils de feu M. Charles Marquette et de Mme Martha Marquette, de Toronto. La bénédiction nuptiale sera donnée le 28 juin, à l'église Ste-Véronique du Sault-Ste-Marie. Ils demeureront à Toronto où M. Marquette est employé.

M. et Mme Beaudry, d'Ottawa, désirent annoncer à leurs parents et amis les fiançailles de leur fille, Marguerite, au lieutenant Wilfrid Pellerin, neveu de M. et Mme Wilfrid Laprade, du Sault-Ste-Marie. Le lieutenant Pellerin a reçu son nouveau grade tout récemment.

Mme Ivan Joanisse et son fils Richard, de 389 rue Bush, partaient récemment pour Détroit, où ils vont visiter M. et Mme Oscar Chartrand. Mme Chartrand est la soeur de Mme Joanisse.

Mme Caroline Bélanger, 66 ave Turner, Sault-Ste-Marie, est en visite pour un mois, chez ses parents, M. et Mme Jacques Desmarais, à Pictou, Ont. M. Desmarais est Caporal dans l'armée.

Mme Wilfrid Haynes, ainsi que sa fille, Dora, et sa soeur, Mlle Carmel Desmarais, vont demeuerr chez Mme C. Bélanger, 66 ave Turner, Sault-Ste-Marie, durand l'absence de cette dernière qui est en visite à Pictou, Ont.

Nous sommes heureux d'avoir parmi nous M. Francis Bricault, L.C.A., R.C.A.F., qui visite actuellement sa mère, Mme Emma Bricault, 229 rue Huron. M. Bricault était stationné à Shelburn, N.-E. Il nous quittera ensuite pour Terre-Neuve, où il demeurera six mois ou plus.

Mlle Andréa Auger, employée comme coiffeuse à Toronto depuis quelque temps, quittait son emploi pour venir demeurer chez ses parents, M. et Mme Geo. Auger, 114 rue Wellingtoon, ouest. On annonce pour la fin du mois son mariage avec M. Francis K. Sullivan, sergent dans l'armée américaine, en devoir au Sault-Ste-Marie. Les nouveaux époux demeureront au Texas.

M. et Mme Auger ont aussi le bonheur d'avoir avec eux pour un temps indéfini leur fille ainée, Jeannette, épouse de J. T. Donnelley, officier pilote, stationné à Gander Terre-Neuve. Mme Donnelley était autrefois institutrice à l'école St-Ignace, du Sault-Ste-Marie.

"Shower"

Mardi soir, le 15 juin, Mlle Lilianne St-Pierre et Mme Joseph Lapalme recevaient une centaine d'amis à un "shower" tenu en l'honneur de Mlle Aurore Lapalme, future mariée de juillet. Après quelques parties de bingo et un peu de dance, les hotesses servirent un succulent goûter. Pendant la soirée on lui présenta un service complet en "pyrex" et plusieurs autres cadeaux de la part de ses amies. Le mariage de Mlle Aurore Lapalme avec M. Albert Blais aura lieu le 12 juillet.

A LA DOUCE MEMOIRE DE

Denis Cayen

A la douce mémoire de notre cher fils et frère, Denis Cayen, qui nous a quittés pour toujours, il y a un an, le 18 juin.
Sa mort fut inattendue.
Jamais nous ne l'aurions cru si soudaine.
Un jour, un instant, et elle est venue
L'emportant, encore plein de jeunesse.
Nous qui l'avons aimé, nous le pleurons,
Sans l'avoir vu mourir,
Sans avoir connu ses souffrances.
Il est mort aux choses de ce monde,
De lui rien ne demeure
Qu'un souvenir.

LA FAMILLE E. CAYEN

Cette création magnifique à trois diamants avec monture sculptée à la main est le parfait symbole des années de bonheur qui l'attendent. Robert Brown Ltée vous invite à les consulter et à visiter leur magasin où vous pourrez faire votre choix privément.

ROBERT BROWN LTEE

Bijoutier et optmétriste

28 rue Durham-sud

Tél. 3-1732

Théâtre **CAPITOL** Sudbury

AU PROGRAMME JUSQU'A SAMEDI

ALAN LADD - LORRETTA YOUNG

DANS

"CHINA"

Service de Beauté

CHEZ COLETTE

Tél. 5-6748 316 Draper

LEPAGE
Article de Fumeur
Journaux
CHOIX DE TABAC CANADIEN
46½ Borgia - Tél. 5-5291
Sudbury

SAM C. LECLAIR
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
81-83 Beech St. Sudbury
TEL. 3-1471
JOUR ET NUIT

FIDES
présente
COMMENT AIMER POUR ETRE HEUREUX
par A.-M. COUVREUR

- Un livre d'actualité sur le sujet le plus ancien
- Une façon neuve de parler de l'amour
- Pour ceux qui croient savoir
- Pour ceux qui ne savent pas encore...

Au comptoir: $0.60
Par la poste $0.65

Commandez dès maintenant, écrivez, téléphoner, venez à

Librairie Loisirs

Vous ne connaissez par la revue "Mes Fiches"? Demandez un numéro spécimen gratuit.

SI VOUS ETES DECIDES A RECHERCHER LA MEILLEURE MARCHANDISE, A DES PRIX D'ECONOMIE, PASSEZ OU TELEPHONEZ A

L'EPICERIE CARLOAD

45 RUE ELM - 5-5859
300 RUE WHITTAKER 6-6114
RUE NOTRE DAME

VIANDE DE QUALITE
EPICERIES
TEL. 5-5623

BEURRE de crèmerie, 1ère qualité	lb 36¢
BISCUITS SUCRES	lb 25¢
SOUPES aux tomates Libby's	bte 10 oz. 9¢
OXYDOL	pqt géant 49¢
FROMAGE KRAFT	½ lb 21¢
CAFE Brea-o-morn	lb 35¢
FLOCONS DE MAIS Quaker	pqt 8¢

Visitez nos étalages de viandes, fruits et légumes à des prix bien modérés.

FIDES
présente
L'AME DE L'EDUCATION
par François CHARMOT, S.J.

Le Père Charmot est un éducateur d'expérience dont la valeur est reconnue.

L'importance du sujet traité non moins que l'art avec lequel il est abordé nous fait placer

"L'AME DE L'EDUCATION"

au tout premier rang de ses oeuvres.

Tous les éducateurs auraient grand intérêt à méditer sérieusement ces pages. Elles s'adressent à eux tous: prêtres, religieux, laïques.

Réédition — Volume de 252 pages.
Au comptoir: $1.25 — Par la poste: $1.35
Ecrivez, téléphonez, venez à
LIBRAIRIE LOISIRS